



Assemblée générale

Distr. générale
30 décembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 152 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	7
A. Considérations générales	7
B. Utilisation des crédits	7
C. Activités d'appui de la Mission	11
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	12
E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	12
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	13
III. Exécution du budget	45
A. Ressources financières	45
B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe	46
C. Récapitulatif des réaffectations des ressources	47
D. Évolution des dépenses mensuelles	48
E. Autres recettes et ajustements	48



F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .	49
G.	Contributions non budgétisées	49
IV.	Analyse des écarts	50
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	55
VI.	Récapitulatif de la suite donnée aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/275	56

Résumé

La corrélation entre le montant total des dépenses de la MONUSCO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 et les objectifs de la Mission est mise en évidence dans des tableaux budgétaires axés sur les résultats et organisés par composante (stabilité et sécurité, intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, réforme du secteur de la sécurité, institutions démocratiques et droits de l'homme, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	533 620,8	517 115,5	16 505,3	3,1
Personnel civil	278 704,1	280 244,9	(1 540,8)	(0,6)
Dépenses opérationnelles	552 675,1	558 766,5	(6 091,4)	(1,1)
Montant brut	1 365 000,0	1 356 126,9	8 873,1	0,7
Recettes provenant des contributions du personnel	30 574,0	28 986,1	1 587,9	5,2
Montant net	1 334 426,0	1 327 140,8	7 285,2	0,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	4 000,0	2 666,7	1 333,3	33,3
Total	1 369 000,0	1 358 793,6	10 206,4	0,7

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance
			(pourcentage) ^b
Observateurs militaires	760	726	4,5
Contingents	19 815	17 221	13,1
Police des Nations Unies	391	342	12,5
Unités de police constituées	1 050	889	15,3
Personnel recruté sur le plan international	1 184	935	21,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	119	86	27,7
Agents des services généraux	2 803	2 716	3,1
Volontaires des Nations Unies ^c	631	593	6,0

Emplois de temporaire ^d			
Personnel recruté sur le plan international	52	38	19,1
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	12	4	50,0
Agents des services généraux	23	22	4,3
Personnel fourni par des gouvernements ^e	89	36	53,2

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés ou prévus, mois par mois.

^c Comprend les 23 Volontaires des Nations Unies supplémentaires approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/255.

^d Financés à la rubrique Personnel temporaire, comprend les 10 postes de temporaire recrutés sur le plan international et les 6 postes de temporaire recrutés sur le plan national approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/255.

^e Comprend les 25 spécialistes de la justice militaire approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/255.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le Conseil de Sécurité, dans sa résolution 1925 (2010), a décidé de proroger jusqu'au 30 juin 2010 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et il a également décidé, puisque la République démocratique du Congo était entrée dans une nouvelle phase, que la Mission s'appellerait, à partir du 1^{er} juillet 2010, Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a décidé que la MONUSCO serait déployée jusqu'au 30 juin 2011 et l'a autorisée à compter, jusqu'à cette date, en sus des composantes civile, judiciaire et pénitentiaire appropriées, un effectif maximal de 19 815 soldats, 760 observateurs militaires, 391 fonctionnaires de police et 1 050 membres d'unités de police constituées. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a autorisé le retrait avant le 30 juin 2010 d'un effectif maximal de 2 000 soldats de l'Organisation des Nations Unies des zones dans lesquelles les conditions de sécurité le permettaient.

2. Compte tenu du calendrier fixé par la résolution 1925 (2010), les ressources demandées pour le fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice 2010/11 définie dans le rapport du Secrétaire général (A/64/670) ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/275 au titre du point de l'ordre du jour relatif à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et elles ont ensuite été utilisées pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

3. Le montant du budget proposé pour le fonctionnement de la MONUC pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/670) s'élevait à 1 440 094 400 dollars en chiffres bruts (soit 1 409 177 700 dollars en chiffres nets) sans les contributions volontaires en nature d'une valeur de 4 000 000 000 dollars et devait couvrir le déploiement de 760 observateurs militaires, 19 815 soldats du contingent, 391 membres de la Police des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 1 234 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 38 emplois de temporaire), 2 960 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 25 emplois de temporaire), 609 Volontaires des Nations Unies et 64 membres du personnel fourni par des gouvernements.

4. Au paragraphe 85 du rapport correspondant (A/64/660/Add.8), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommandait l'ouverture par l'Assemblée générale d'un crédit de 1 410 350 200 dollars en chiffres bruts aux fins du financement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

5. L'Assemblée générale, par sa résolution 64/275, a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant de 1 365 000 000 dollars aux fins du financement de la Mission pour l'exercice 2010/11 et de répartir entre les États Membres un montant de 682 500 000 dollars en chiffres bruts (soit 667 277 950 dollars en chiffres nets) pour la période de six mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

6. Dans sa note relative aux modalités de financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/65/512), le Secrétaire général, a présenté les prévisions de dépenses pour la Mission de

stabilisation pour l'exercice 2010/11. Tout en approuvant pour la MONUSCO des effectifs militaires et un personnel de police identiques à ceux de la MONUC, la note faisait apparaître des éléments nouveaux dans le mandat de la MONUSCO : a) faire porter ses efforts surtout sur la réforme de la Police nationale congolaise en dispensant une formation; b) fournir un soutien technique et logistique pour l'organisation d'élections nationales et locales, à la demande des autorités congolaises; c) élaborer et exécuter, en étroite consultation avec les autorités congolaises et conformément à la stratégie congolaise de réforme de la justice, un programme pluriannuel des Nations Unies pour l'appui à la justice, axé sur le développement de la justice pénale – police, justice et prisons – dans les régions en conflit et la mise en place à Kinshasa d'une capacité d'appui stratégique au programme; appuyer l'action menée aux niveaux national et international afin que les auteurs de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme soient traduits en justice, notamment en mettant en place des cellules d'appui aux poursuites judiciaires pour aider les tribunaux militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à poursuivre les personnes que celles-ci ont arrêtées.

7. D'après l'analyse des ressources nécessaires pour la réalisation des tâches figurant dans le mandat de la MONUSCO, l'estimation des ressources totales nécessaires pour la Mission au titre de l'exercice 2010/11 était de 1 364 973 000 dollars en chiffres bruts. Ce montant devait couvrir le déploiement de 760 observateurs militaires, 18 141 soldats du contingent, 391 membres de la Police des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 1 244 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 42 occupant des postes de temporaire déjà approuvés et 10 des postes de temporaire supplémentaires pour aider à organiser les futures élections), 2 968 agents recrutés sur le plan national (dont 27 postes de temporaire déjà approuvés et 6 postes de temporaire pour aider à organiser les futures élections), 631 Volontaires des Nations Unies (dont 23 Volontaires des Nations Unies pour aider à organiser les futures élections) et 89 agents fournis par des gouvernements (dont 25 spécialistes de la justice militaire supplémentaires pour assister et conseiller les cellules d'appui aux poursuites judiciaires).

8. Au paragraphe 16 du rapport correspondant (A/65/598), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver 39 postes de temporaire supplémentaires pour aider à organiser les élections (dont 16 postes de fonctionnaire et d'agent recruté respectivement sur le plan international et sur le plan national et 23 postes de Volontaire des Nations Unies) et la mise en recouvrement d'un montant de 682 500 000 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, compte tenu du montant de 682 500 000 dollars que l'Assemblée, dans sa résolution 64/275, a déjà mis en recouvrement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

9. L'Assemblée générale, dans sa résolution 65/255, tout en tenant compte du montant de 682 500 000 de dollars déjà répartis au titre de la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010 en application de sa résolution 64/275, a décidé de répartir entre les États Membres, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, un montant supplémentaire de 682 500 000 dollars destiné à financer le fonctionnement de la MONUSCO au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011. Compte tenu du montant déjà mis en recouvrement en application de

la résolution 64/275, le montant total de 1 365 000 000 dollars a déjà été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

10. Le mandat de la MONUSCO a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1925 (2010). Dans la même résolution, il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré.

11. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

12. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui détaillent les réalisations et les produits par composante (stabilité et sécurité, sécurité du territoire de la République démocratique du Congo, réforme du secteur de la sécurité, institutions démocratiques et droits de l'homme, et appui).

13. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2010/11 effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

14. Comme il est indiqué dans les tableaux, la Mission a fourni une assistance au Gouvernement congolais en vue d'améliorer la protection des civils grâce à une série d'initiatives telles que les opérations militaires conjointes, les missions d'évaluation conjointes, l'instauration de conditions de sécurité propices au retour des déplacés et des réfugiés, la stabilisation des zones sensibles et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants. Les grandes priorités fixées pour l'exercice 2010/11 étaient les suivantes : a) la conduite d'opérations conjointes pour appuyer les opérations des FARDC dans l'est de la République démocratique du Congo, en réponse à la poursuite des activités de l'Armée de résistance du Seigneur et des milices qui subsistent en Ituri (province Orientale), et des activités des derniers groupes armés congolais et des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dans les deux Kivus; b) la protection des populations locales dans le contexte des opérations militaires; c) la réduction des capacités des groupes armés illégaux et l'incitation des ex-combattants à participer au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion; d) la stabilisation des zones sensibles de la République démocratique du Congo en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et l'amorce d'une stabilisation rapide des zones sortant d'un conflit; et e) l'instauration de conditions de sécurité minimales pour assurer le retour

des déplacés et des réfugiés dans de bonnes conditions de sécurité et l'augmentation du nombre de missions d'évaluation conjointes dans les zones dangereuses ou d'accès difficile.

15. Le nombre de personnes déplacées est demeuré élevé du fait de l'intensification des activités des groupes armés étrangers et congolais dans l'est du pays. Suite à un changement de stratégie, 49 assistants chargés de la liaison avec les populations ont été déployés dans 44 bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires et des réseaux d'alerte communautaires (permettant à des populations éloignées menacées de communiquer par téléphone avec les assistants chargés de la liaison) ont été mis en place, ce qui a contribué à améliorer les mesures visant à protéger les civils. Les missions conjointes d'évaluation et de protection ont été prolongées de cinq à huit jours; on cherche ainsi à renforcer la protection des civils, notamment en élaborant des plans de protection locaux avec les FARDC, les autorités locales et les organisations de la société civile, en facilitant l'assistance humanitaire avec les organismes des Nations Unies et les organisations de secours, en effectuant un travail de proximité auprès des populations locales et en recensant les zones des conflits locaux. Pendant la période considérée, 2 157 combattants congolais ont été désarmés et démobilisés, contre 13 138 en 2009/10, soit un total de 112 383 combattants au 30 juin 2011. Cette baisse est due à une combinaison de facteurs, notamment l'abandon du Programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, le gel provisoire, décrété le 5 mars 2011 par le Ministère de la défense, du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour les derniers combattants dans l'est de la République démocratique du Congo, et la réintégration plus rapide d'ex-combattants congolais dans les FARDC. Au total, 1 958 enfants recrutés par les groupes armés et les FARDC ont été libérés en 2010/11, contre 2 067 en 2009/10.

16. Pendant la période considérée, la Mission a également pris des mesures pour trouver une solution à la présence des derniers groupes armés étrangers, faciliter le rapatriement des ex-combattants étrangers se trouvant sur le territoire congolais, aider le Gouvernement congolais à mettre en place des contrôles efficaces aux frontières et améliorer la sécurité régionale. Plusieurs mesures prioritaires ont été prises, notamment : a) organiser des opérations conjointes avec les FARDC; b) soutenir les programmes de désarmement, démobilisation, réintégration, et rapatriement ou réinstallation, ou d'autres arrangements, selon ce qui a été convenu entre les États Membres concernés; c) surveiller, signaler et intercepter tous les mouvements illégaux d'armes et de personnes, y compris d'enfants, et organiser une formation à la police des frontières à l'intention de la Police nationale congolaise; et d) participer, par l'offre de bons offices et d'un appui logistique, au renforcement des mécanismes régionaux de sécurité. Le programme de désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation des groupes armés étrangers a rencontré des obstacles, du fait des menaces continues des chefs des groupes armés étrangers à l'encontre de leurs subordonnés et du manque d'accès à certains sites dû à l'instabilité de la situation en matière de sécurité et aux opérations militaires. Néanmoins, les relations de la République démocratique du Congo avec ses voisins de la région des Grands Lacs, à savoir le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda, se sont encore améliorées pendant la période à l'examen. Les pays ont coopéré pour tenter de mettre fin à la présence des groupes armés étrangers, notamment des FDLR, de l'Armée de résistance du Seigneur et de l'Alliance démocratique ougandaise/Armée nationale de libération de l'Ouganda. En

outre, la Mission a facilité plusieurs consultations régulières avec les pays des Grands Lacs, auxquelles elle a participé, ce qui a notamment permis de renforcer la coopération économique.

17. Pendant la période considérée, 2 002 ex-combattants étrangers, essentiellement des membres des FDLR, ont été rapatriés avec leur famille (soit un total de 24 504 personnes), contre 3 115 ex-combattants étrangers rapatriés en 2009/10. Cette baisse est due en partie au nombre moins élevé de combattants étrangers dans les Kivus et à l'utilisation de plus en plus importante de combattants congolais par les FDLR. Au total, 58 enfants recrutés par des groupes armés étrangers ont été démobilisés et rapatriés en 2010/11 (contre 87 en 2009/10), soit un total de 271 enfants libérés des groupes armés étrangers. Deux centres miniers appartenant à l'État ont été créés à Rubaya (Nord-Kivu) et à Mugogo (Sud-Kivu) en 2010/11 et il est prévu d'en achever deux autres à Mubi et Itebero (Nord-Kivu) avant décembre 2011. Par rapport à 2009/10 où il y en a eu 41, 52 réunions ont eu lieu en 2010/11 entre des responsables des Ministères de la défense, des affaires étrangères et de la coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo, du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda, portant sur des questions politiques, économiques et de sécurité. En outre, les rencontres se sont intensifiées en 2010/11 entre les États membres de la Communauté économique des pays des Grands Lacs dans le but de relancer la Communauté et, de manière générale, de promouvoir la réconciliation et l'intégration régionales. Grâce à ces rencontres, la liberté de circulation des personnes et des biens a été améliorée et les ministres concernés ont adopté un projet de protocole sur la défense mutuelle et la sécurité entre les États membres de la Communauté. La Mission a conservé des bureaux de liaison à Pretoria, Kigali et Kampala, et mis en place une unité spéciale chargée des relations régionales au sein de sa division des affaires politiques. En 2010/11, 213 cas d'attaques armées ont été attribués à l'Armée de résistance du Seigneur, contre 287 en 2009/10, dans des régions de la République démocratique du Congo jouxtant la frontière avec le Soudan du Sud et la République centrafricaine.

18. S'agissant de la réforme du secteur de la sécurité, les activités de la Mission comprennent un appui à l'armée, à la police, aux services judiciaires et aux services pénitentiaires qui sont responsables de la sécurité de l'État et de sa population, et l'aide fournie au Gouvernement congolais en coopération avec des partenaires internationaux et d'autres appartenant au système des Nations Unies, pour établir des conditions préalables à une réforme complète du secteur de la sécurité. En coopération avec les autorités congolaises et conformément à la stratégie congolaise de réforme de la justice, la Mission a été chargée d'élaborer et d'exécuter dans les zones touchées par le conflit un programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice, axé sur le développement de l'appareil de justice pénale – police, justice et prisons – et de mettre en place à Kinshasa une capacité centrale d'appui stratégique au programme. Les grandes priorités fixées pour l'exercice 2010/11 étaient les suivantes : a) contribuer à la coordination avec les partenaires internationaux dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale pour aider le Gouvernement à planifier la réforme du secteur de la sécurité; b) fournir au besoin des conseils techniques, pour l'élaboration de stratégies de réforme du secteur de la défense nationale; c) poursuivre le renforcement des capacités de la Police nationale congolaise et des organismes connexes chargés de veiller au respect de la loi en fournissant une assistance technique, une formation et une supervision; et d) donner aux autorités des conseils en matière de renforcement

des capacités des systèmes judiciaire et correctionnel, notamment de la justice militaire.

19. Le nombre de violations des droits de l'homme attribuées à des membres des FARDC a baissé (744 en 2010/11, contre 1 133 en 2009/10), certaines affaires ayant donné lieu à des procès très médiatisés, mettant ainsi l'accent sur les progrès accomplis jusqu'ici. La Mission a continué d'observer sa politique de soutien conditionnel dans le cadre de l'appui qu'elle fournit aux forces armées et de sécurité nationales. Sous la coprésidence du Gouvernement, des groupes et des sous-groupes de travail sur le développement du secteur de la sécurité et la violence sexuelle et sexiste ont été créés, et des réunions d'ambassadeurs ont eu lieu en septembre et en novembre 2010. En outre, la Mission a coordonné la formation de 150 instructeurs militaires et hauts responsables à Bunia, Bukavu et Kisangani pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste, les sensibilisant aux questions de droits de l'homme.

20. En 2010/11, 10 080 membres (dont 621 femmes) déployés de la Police nationale congolaise ont reçu une formation policière de base, contre 15 736 en 2009/10, portant le total à 85 450 agents. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction du programme de stages courts (six semaines) mis en place par les autorités congolaises. Conformément à la nouvelle politique de formation de la Police nationale congolaise, toutes les formations courtes (six semaines) ont été raccourcies ou abandonnées, la préférence étant donnée aux formations longues (six mois), moins nombreuses. Dans le même temps, à la demande du Gouvernement congolais, la Mission a, entre octobre 2010 et février 2011, proposé un programme de formation longue aux compétences de base complet (six mois), à l'intention de 500 agents de police, et introduit des stages de perfectionnement à l'intention de six unités de la Police d'intervention rapide (quelque 3 000 policiers), toujours en cours au 30 juin 2011.

21. Pour faciliter les poursuites engagées au niveau national, la Mission a également aidé à déployer deux équipes d'enquêteurs dans le Sud-Kivu (Fizi Baraka et Nakiele) composées de membres des FARDC, d'agents de la police judiciaire relevant de la Police nationale congolaise et de juges d'instruction spécialistes des crimes sexuels, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Pendant la période considérée, la Mission a également effectué des évaluations complètes des besoins dans 69 prisons, qui ont donné lieu à 17 rapports d'évaluation détaillés sur la sécurité, dont une évaluation des besoins de formation à la sécurité et un document de réflexion sur la sécurité dans les prisons. En outre, elle a élaboré un plan de sécurité pour les 11 prisons centrales du pays, qui attend d'être approuvé et appliqué par les autorités nationales. Les prisons de Matadi, Makala, Tshela, Bunia et Kananga ont été remises en état et les installations de sécurité renforcées. Une alimentation régulière en électricité et en eau a été établie dans les prisons de Kisangani, Bukavu, Bunia, Goma et Aru, afin d'améliorer les conditions de détention et réduire le risque d'émeutes et d'évasions.

22. Pendant la période considérée, la Mission a continué à aider les autorités congolaises par les activités suivantes : a) renforcer les institutions et processus démocratiques aux niveaux national, provincial, régional et local; b) promouvoir la réconciliation nationale et le dialogue politique interne; c) renforcer la société civile; et d) défendre les droits de l'homme, notamment enquêter sur les violations des droits de l'homme et s'employer à réduire la violence sexuelle, l'objectif étant de mettre fin à l'impunité. Il n'y a pas eu d'élections locales pendant la période

considérée. Les priorités pour l'exercice 2010/11 étaient les suivantes : a) aider le Gouvernement congolais et la Commission nationale électorale indépendante aux fins de l'organisation, de la préparation et de la conduite du cycle électoral de 2011-2013, qui comprend les élections nationales, provinciales et locales; b) fournir une assistance technique pour l'élaboration de politiques portant sur la mise en place d'institutions constitutionnelles essentielles et de la législation connexe; c) encourager le dialogue aux niveaux national, provincial et local; et d) promouvoir et protéger les droits de l'homme, l'armée, la police et les autres services chargés de la sécurité étant concernés en première ligne.

23. Pendant la période considérée, le Parlement a adopté les lois organiques ci-après : a) la loi sur la Cour constitutionnelle en avril 2011; b) la loi sur le Conseil suprême de la défense en juin 2011; et c) la loi sur la Haute Cour d'appel en mai 2011. Le Président Kabila n'avait pas encore promulgué ces lois à la fin de la période considérée. Le 10 janvier 2011, le Président a promulgué la loi sur la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, adoptée par le Parlement en juin 2009; toutefois, il n'en avait pas encore désigné les membres à la fin de la période considérée. Le 1^{er} juin 2011, le Parlement a adopté un projet de loi sur les finances publiques et le recouvrement des recettes fiscales, en attente de promulgation par le Président. Au total, 355 procès pour violations graves des droits de l'homme ont eu lieu en 2010/11, contre 337 en 2009/10, grâce à l'aide de la Mission à la conduite des enquêtes et des procès concernant les violations graves, notamment les actes de violence sexuelle, et de la politique de « tolérance zéro » du Gouvernement congolais.

24. Les élections locales du premier cycle électoral commencé en 2006 n'ayant pas eu lieu, le Gouvernement a commencé, avec l'aide de la Mission, à organiser le deuxième cycle électoral (2011-2013) pour les élections nationales, provinciales et locales. La Mission a fourni une assistance logistique et technique pour l'établissement des listes électorales dans tout le territoire, sur le point de s'achever pendant la période considérée. À cet effet, la Mission a distribué, par l'intermédiaire de ses bureaux et sous-bureaux, plus de 1 600 tonnes de matériel destiné à l'inscription des électeurs. Elle a également commencé à établir un plan logistique pour l'organisation des premières élections, comprenant les élections nationales (présidentielles et législatives), axé notamment sur les transports aériens et terrestres, l'affrètement et l'entreposage.

C. Activités d'appui de la Mission

25. La composante appui de la MONUSCO a porté sur les aspects administratifs des activités de la Mission. Pendant la période considérée, on s'est efforcé de veiller au respect de normes strictes d'achat de biens et de services. Trois contrats clefs en main d'approvisionnement en carburant ont été conclus. Un quatrième destiné à l'appui des activités menées à Entebbe dépend de l'issue des négociations avec la Direction de l'aviation civile ougandaise concernant le plan-cadre d'équipement de l'aéroport d'Entebbe. Ces contrats clefs en main devraient réduire les coûts d'entretien et de remplacement du matériel et des vieux camions-citernes, et éliminer les coûts liés au transport par avion du carburant vers des sites éloignés (Kindu, Kalemie et Kananga). Les gains d'efficacité ainsi réalisés en 2010/11 seraient d'environ 11,9 millions de dollars. Les contrats clefs en main passés en 2010/11 ont comme autres avantages de prévoir la constitution d'une réserve de

carburant stratégique et des réserves locales de gazole et de carburéacteur Jet A-1, permettant ainsi d'assurer la continuité des activités de la Mission dans les situations d'urgence. En outre, ces contrats assument la responsabilité de tous les risques liés aux opérations, à la santé ou à la sécurité, à l'environnement, de tous les risques de perte ou de fraude pour le pétrole, l'essence et les lubrifiants achetés, transférés, entreposés ou livrés ainsi que le matériel et le personnel connexes. Par souci d'économie, la Mission a utilisé plus souvent la barge de l'unité fluviale et les barges commerciales pour le transport de ses cargaisons. La création de l'unité de transport lourd à Entebbe pour le transport des cargaisons dans l'est de la RDC s'est également avérée plus efficace et économique que l'utilisation des moyens aériens de la Mission. Enfin, en vue de réduire les accidents de la route, la Mission a durci ses critères de délivrance du permis de conduire ainsi que les sanctions infligées aux contrevenants.

D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

26. Par sa résolution 64/269, l'Assemblée générale a décidé d'établir un centre régional de services à Entebbe (Ouganda) afin de regrouper dans un seul centre régional autonome les fonctions administratives et d'appui des missions se situant dans la même zone géographique. À cet égard, la MONUSCO, en même temps que la Mission des Nations Unies au Soudan et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, a entrepris de recenser les fonctions liées aux finances et aux ressources humaines qui pourraient être confiées au Centre régional de services, et de les restructurer dans le but de rationaliser les services.

E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

27. La Mission a continué de développer ses partenariats avec les donateurs internationaux et d'intensifier l'intégration avec l'équipe de pays des Nations Unies, renforçant ainsi les bases établies les années précédentes grâce à la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation, la stratégie appliquée à l'échelle du système pour assurer la protection des civils, la stratégie de lutte contre la violence sexuelle et le programme conjoint pluriannuel d'appui à la justice.

28. Pendant la période considérée, l'ONU et la Banque mondiale ont lancé ensemble le programme à moyen terme de consolidation de la paix, qui s'intéresse aux sources de conflit dans les provinces du Bas-Congo, de Bandundu, de l'Équateur, Orientale, du Katanga, du Kasai oriental et du Kasai occidental. Dans le droit fil des décisions du Secrétaire général sur l'intégration et du principe de l'unité d'action des Nations Unies, la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de piloter le déploiement de coordonnateurs de zone dans trois provinces en République démocratique du Congo. Le but recherché est d'établir entre la MONUSCO et l'équipe de pays une direction commune des organismes des Nations Unies afin d'élaborer des programmes conjoints et d'en superviser l'application dans ces provinces, d'installer des bureaux communs et de créer des services communs conformément au principe de l'unité d'action des Nations Unies. Cette initiative, à court terme, permettra de renforcer les moyens d'action des

organismes des Nations Unies dans ces provinces et, à moyen terme, contribuera à faire de la Mission de maintien de la paix une mission de consolidation de la paix. À ce jour, deux coordonnateurs de zone ont déjà été désignés, un pour Matadi, l'autre pour Kananga.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : stabilité et sécurité

29. Comme il est indiqué dans les tableaux, cette composante portait sur l'assistance fournie au Gouvernement congolais pour l'amélioration de la protection des civils et du personnel humanitaire contre la menace imminente de violences de la part de l'une ou l'autre des parties au conflit, et pour la stabilisation des zones touchées par le conflit, dans lesquelles se déroulaient des opérations militaires qui ciblaient des groupes armés étrangers – assistance qui passait par un soutien au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration. Les grandes priorités fixées pour l'exercice 2010/11 étaient les suivantes : a) des opérations militaires conjointes avec les FARDC contre les FDLR et autres groupes armés, y compris les Maï Maï, les Forces républicaines fédérales (FRF), l'Alliance démocratique ougandaise/Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF/NALU) dans les Nord et Sud-Kivus, l'Armée de résistance du Seigneur dans les Uélés et les éléments résiduels du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) et du Front populaire pour la justice au Congo (FPJC) en Ituri (province Orientale); b) la facilitation de l'accès humanitaire et l'amélioration des communications avec les collectivités locales grâce au déploiement d'assistants chargés de la liaison avec les communautés dans les bases opérationnelles de compagnie et les bases opérationnelles temporaires et à la poursuite de l'exécution du projet de réseau d'alerte locale; et c) l'augmentation du nombre des activités de déminage et de vérification. Toutefois, l'instabilité persistante des conditions de sécurité a gagné des régions restées jusque-là relativement stables, comme Lubero et Walikale. La Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation avait atteint une phase critique, puisque les six axes prioritaires ciblés par le programme – Goma-Masisi, Rutshuru-Ishasha, Bunia-Boga, Bukavu-Hombo, Bukavu-Shabunda et Baraka-Minembwe – étaient ouverts et plusieurs bâtiments publics avaient été construits ou remis en état. Les résultats escomptés en matière de désarmement, démobilisation et réintégration n'ont pas été atteints dans la mesure où le programme sur les combattants congolais résiduels a été suspendu le 5 mars 2011 en attendant la poursuite de consultations avec le Ministère de la défense.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de la protection des civils en République démocratique du Congo*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du nombre total de personnes déplacées en raison de conflits armés (2008/09 : 1 817 429; 2009/10 : 1 889 882; 2010/11 : 700 000)

289 882 personnes déplacées ont regagné leur lieu d'origine pendant la période considérée, par rapport à un total de 1 889 882 en 2009/10; le nombre de personnes déplacées est demeuré élevé en raison de la multiplication des activités de l'Armée de résistance du Seigneur dans les Uélés, du FPJC et du FRPI en Ituri, des Maï Maï à Tsheka, de l'Alliance de patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) au Nord-Kivu, des FRF au Sud-Kivu, ainsi que des activités entreprises contre les agissements des FDLR dans les zones jusque-là stables de Lubero, d'Oicha et de Walikale.

Augmentation du nombre total de missions d'évaluation et de protection conjointes (2008/09 : 585; 2009/10 : 537; 2010/11 : 678)

346 missions, soit 55 missions de l'Équipe mixte de protection des civils et 291 missions humanitaires conjointes, et évaluations conjointes de la sécurité Gouvernement/MONUSCO, consécutives : a) au changement de stratégie en faveur du déploiement de 49 assistants chargés de la liaison avec les communautés dans 44 bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires; b) à l'exécution du projet de réseau d'alerte locale; et c) à l'allongement – de 5 à 8 jours – de la durée de chaque évaluation conjointe et de chaque mission de protection

Réduction du nombre total de morts ou blessés parmi la population locale à la suite d'accidents dus à des mines et à des restes explosifs de guerre (2008/09 : 105; 2009/10 : 38; 2010/11 : 60)

Objectif atteint : 13 morts ou blessés signalés en 2010/11, contre 38 en 2009/10, grâce à la multiplication des opérations de déminage effectuées dans les zones minées

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
240 patrouilles quotidiennes effectuées par les contingents dans les zones prioritaires, y compris dans celles où de nombreux cas de violence sexuelle et sexiste sont signalés	240	Patrouilles quotidiennes (48 en Ituri, 75 au Nord-Kivu, 81 au Sud-Kivu, 8 au Katanga, 9 à Kisangani et 19 à Kinshasa)
50 bases opérationnelles de compagnie déployées dans les zones prioritaires des Nord et Sud-Kivu et de l'Ituri pour surveiller la situation et prévenir les attaques contre les civils	56	Bases opérationnelles de compagnie déployées (13 en Ituri, 25 au Nord-Kivu et 18 au Sud-Kivu) En outre : 20 bases opérationnelles temporaires déployées en Ituri et aux Nord et Sud-Kivus Ces chiffres plus élevés que prévu s'expliquent par la multiplication des activités de l'Armée de résistance du Seigneur dans le Haut-Uélé ainsi que par l'augmentation des ressources destinées à appuyer les opérations des FARDC dans

365 patrouilles conjointes (1 patrouille conjointe x 365 jours par an) des membres des unités de police constituées et de la Police nationale congolaise dans le périmètre des camps de personnes déplacées et des autres zones visées, en vue de protéger la population civile		l'Irumu méridional et à assurer une protection maximale des civils dans les Kivus.
Campagnes d'information multimédias et programmes de sensibilisation dans le cadre d'émissions de Radio Okapi, diffusées 24 heures sur 24 par le biais de 33 émetteurs FM répartis sur tout le territoire, du réseau ondes courtes et du site Web de Radio Okapi; production bihebdomadaire de l'émission vidéo MONUC Réalités diffusée par 25 stations de télévision locales, pour expliquer le mandat de la Mission et fournir des informations fiables	295 Patrouilles conjointes (1 patrouille conjointe x 295 jours par an) dans le périmètre et aux alentours des camps de personnes déplacées Le nombre moins élevé que prévu s'explique par le fait que la Police nationale congolaise n'a parfois pas été disponible pendant la période considérée.	Oui Dans le cadre d'émissions de Radio Okapi, diffusées 24 heures sur 24 par le biais de 35 émetteurs FM répartis dans tout le pays 1 heure par jour de programmes de sensibilisation sur émetteur à ondes courtes à travers tout le pays; émissions en direct diffusées sur le site Web et 45 émissions vidéo MONUSCO Réalités diffusées par 20 stations de télévision locale et sur YouTube
Répartition, suivi et contrôle de la qualité des activités de déminage et de vérification de 500 000 m ² de zones polluées par les mines ou les restes explosifs de guerre en République démocratique du Congo, élimination de restes explosifs de guerre dans 100 sites et destruction de 7 stocks d'armes et de munitions, en coordination avec les partenaires internationaux	1 028 515 Mètres carrés déminés et vérifiés 100 Sites débarrassés de restes explosifs de guerre 8 Stocks de munitions détruits. Les chiffres plus élevés que prévu s'expliquent par une augmentation des ressources destinées au déminage de nouvelles zones où des bases opérationnelles de compagnie ou des bases opérationnelles étaient déployées.	En outre : Magazine vidéo de 15 minutes intitulé <i>L'ONU et la RDC – 50 ans de partenariat</i> , diffusé dans les 5 grandes langues parlées en République démocratique du Congo (français, lingala, swahili, kikongo et tshiluba)
Coordination de l'action de sensibilisation au danger des mines, menée par les partenaires d'exécution auprès de 700 000 personnes, dont des personnes déplacées, des réfugiés et des collectivités locales	Oui	Pour un total de 690 376 personnes
Opérations de levé des zones polluées par les mines et restes explosifs de guerre dans deux provinces (Kasaï occidental et Équateur)	Oui	Opérations de levé (Équateur et Kasaï occidental)

Réalisation escomptée 1.2 : Stabilisation des zones sensibles dans l'est de la République démocratique du Congo*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de représentants de l'État déployés dans 5 zones stabilisées au titre de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation (Nord-Kivu, Sud-Kivu, province Orientale, Maniema et Nord-Katanga) (2008-09 : 240; 2009/10 : 570; 2010/11 : 500)

501 représentants de l'État déployés en 2010/11 au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans les provinces de l'Ituri au titre de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation, contre 570 en 2009/10; le déploiement de représentants de l'État dans d'autres provinces n'a pas été mené à terme en raison de l'insuffisance des ressources fournies par les donateurs.

Réduction du nombre de conflits armés signalés (2008/09 : 242; 2009/10 : 556; 2010/11 : 120)

935 attaques signalées en 2010/11 (457 au Nord et au Sud-Kivu, 193 en Ituri, 265 dans la province Orientale et 20 dans le Maniema et au Katanga), contre 556 (255 au Nord et au Sud-Kivu, 266 en Ituri et 35 dans le Maniema et au Katanga) en 2009/10, en raison du faible taux de réussite de certaines opérations des FARDC et de la reconfiguration en cours des FARDC, qui a permis à des groupes armés de reprendre leurs activités dans des zones précédemment libérées de la présence des groupes armés.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Remise en état de 20 bureaux pour les représentants de l'État, en coordination avec les donateurs et l'équipe de pays des Nations Unies, aux Nord et Sud-Kivus et dans la province Orientale	85	Bâtiments publics remis en état Le nombre plus élevé que prévu s'explique par la prise en compte de bureaux administratifs dont les travaux de remise en état ont démarré en 2009/10 et se sont achevés en 2010/11.
Remise en état de 690 km de routes sur 6 axes prioritaires dans le cadre de l'appui à la stabilisation dans l'est de la République démocratique du Congo	643	Kilomètres
Organisation, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, de 20 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 25 représentants de l'État dans chacun des 20 bureaux administratifs, sur les thèmes de la décentralisation, des compétences administratives, de la planification et de l'établissement du budget des projets de développement et de stabilisation locaux	20	Ateliers organisés à l'intention de 340 représentants de l'État de 20 bureaux administratifs
3 opérations conjointes à long terme et une moyenne de 50 opérations à court terme de soutien logistique et sanitaire effectuées chaque mois avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans l'est du pays pour désarmer les groupes armés illégaux et libérer les	3 50	Opérations conjointes à long terme Opérations à court terme de soutien logistique et sanitaire (en moyenne) effectuées dans l'est du pays

enfants qui se trouvent dans leurs rangs, et prévenir tout soutien à ces groupes

19 heures quotidiennes de vol dans le cadre notamment de patrouilles, d'opérations conjointes et d'autres activités

56 missions (4 missions x 14 régions) constituées de représentants des autorités locales, de l'équipe de pays des Nations Unies, de la société civile, y compris des associations féminines, et d'ONG s'occupant de l'aide humanitaire ou œuvrant pour le développement, en vue de cerner les conflits locaux et d'en limiter la portée, d'identifier les protagonistes, de rassembler et de partager des informations avec les principales parties prenantes dans les 14 régions des 11 provinces du pays

14 ateliers et débats dans 14 régions pour offrir une formation aux autorités locales et à la société civile, y compris aux associations féminines, sur la prévention et le règlement des différends, ainsi que sur le renforcement des capacités des comités provinciaux de règlement des différends dès que ces comités sont établis

Fourniture de conseils sur la mise en place des 11 comités provinciaux de règlement des différends en vue de définir, de recenser, de prévenir et de gérer les causes profondes des conflits

19 Heures quotidiennes de vol

80 Missions (5 missions en moyenne x 15 régions)
Les chiffres plus élevés que prévu s'expliquent par l'augmentation de la demande d'appui en vue d'enrayer les conflits locaux naissant dans certaines régions, de mettre au point des activités supplémentaires de sensibilisation communautaires pour le renforcement des capacités en matière de règlement des conflits ainsi que de recenser les conflits locaux et d'en limiter la portée.

20 Ateliers dans 14 régions à l'intention de 1 941 participants, y compris des dirigeants communautaires, des autorités locales et des membres de la société civile

Oui Dans le cadre de 278 réunions tenues avec des autorités locales et des membres de la société civile, en vue de renforcer les structures et les mécanismes de règlement des différends dans les 11 provinces

Réalisation escomptée 1.3 : Désarmement et démobilisation des ex-combattants en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total d'ex-combattants congolais, hommes et femmes, désarmés et démobilisés (2008/09 : 98 088; 2009/10 : 111 226; 2010/11 : 255 000)

2 157 combattants congolais désarmés et démobilisés en 2010/11 sur un total de 112 383, contre 13 138 en 2009/10

Le nombre moins élevé que prévu s'explique par la cessation du Programme national de démobilisation et réintégration appuyé par la Banque mondiale ainsi que par un gel temporaire du programme de désarmement, démobilisation et réintégration des combattants résiduels dans l'est de la République démocratique du Congo et l'intégration accélérée d'ex-combattants congolais dans les FARDC.

Augmentation du nombre total d'enfants libérés des groupes armés (2008/09 : 38 336; 2009/10 : 40 403; 2010/11 : 42 091)

Objectif atteint : libération en 2010/11 de 1 958 enfants faisant partie de groupes armés et des FARDC sur un total de 42 361, contre 2 067 en 2009/10

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui à la sécurité et soutien logistique des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration	Oui	Appui aux représentants de l'État et aux ex-combattants congolais au centre de regroupement de Kituku
Campagne d'information multimédia, dont 24 entretiens sur Radio Okapi, 1 entretien sur le Web et 8 entretiens vidéo, à l'intention de tous les groupes armés et des FARDC, pour sensibiliser les combattants et informer le public au sujet des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration	15	Campagnes d'information, y compris de nombreux entretiens radiodiffusés sur les ondes des radios locales et sur celles de radios mobiles concernant le programme de désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation ou rapatriement, afin d'inciter les combattants à adhérer au programme de désarmement, démobilisation et réintégration Les entretiens sur Radio Okapi et les entretiens vidéo et sur le Web n'ont pas été menés à bien en raison de la suspension, en 2011, des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration des combattants résiduels.
24 réunions bihebdomadaires avec les autorités nationales chargées du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, la Structure militaire d'intégration des FARDC et les autorités civiles sur la coordination et l'exécution des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, l'accent étant mis sur les programmes de réinsertion communautaire	24	Réunions bihebdomadaires avec les FARDC, le PNUD et d'autres partenaires chargés du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration
Dans le cadre de réunions bihebdomadaires, fourniture de conseils à l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion (UE-PNDDR) sur la mise en œuvre de ce programme, notamment en ce qui concerne la nécessité de prendre en compte les différents besoins des ex-combattants hommes et femmes	Oui	Dans le cadre de 40 réunions bihebdomadaires Les chiffres moins élevés que prévu s'expliquent par la suspension, en mars 2011, du programme national de désarmement, démobilisation et réintégration.
12 réunions mensuelles avec les autorités nationales, les organismes des Nations Unies et les ONG pour coordonner le retrait de 800 enfants des groupes armés et leur transfert vers des centres de transit ou leurs communautés	24	Réunions à Kinshasa et au niveau des provinces pour coordonner le retrait de 1 958 enfants des groupes armés et des FARDC Ce nombre plus élevé que prévu s'explique par l'organisation de réunions supplémentaires à l'échelle des provinces, tandis que les produits prévus avaient uniquement trait aux réunions organisées à l'échelle nationale.

24 réunions bihebdomadaires avec les groupes militaires et le FARDC, les autorités civiles et les dirigeants des communautés sur les moyens d'accéder aux enfants faisant partie de groupes armés et de les libérer	24 Réunions bihebdomadaires à Kinshasa et au niveau des provinces En outre : Sensibilisation de 1 327 officiers et sous-officiers des FARDC et de 1 500 membres de la société civile à des questions liées à la protection de l'enfance dans le cadre de 2 campagnes mobiles communes au titre du programme de désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement ou réinstallation – FARDC, menées au Nord et au Sud-Kivu En outre, la MONUSCO, conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et des organisations non gouvernementales, a entrepris des activités de sensibilisation et d'information destinées aux FARDC, aux groupes armés et aux membres de la société civile. Des informations sur les droits des enfants ont été communiquées à l'occasion de défilés militaires, de réunions avec des officiers de haut rang et des représentants de groupes armés, d'ateliers tenues avec des membres de la société civile et de séances de formation.
10 missions sur le terrain pour surveiller l'accès aux enfants liés aux groupes armés et leur libération	30 Missions sur le terrain Ce nombre plus élevé que prévu s'explique par l'aggravation des menaces visant les civils, y compris les enfants, imputable à la multiplication des activités des groupes armés.
12 réunions de donateurs sur la mobilisation de ressources à l'appui du programme de réintégration communautaire	4 Réunions Ce nombre moins élevé que prévu s'explique par le fait que l'objectif de financement a été atteint dès lors que des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix et de l'United States Agency for International Development (USAID) ont été mobilisées pour appuyer les activités de désarmement, démobilisation et réintégration de 4 000 combattants congolais.
Destruction des armes inutilisables récupérées pendant les opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans toutes les provinces de l'est, et remise des armes utilisables aux FARDC	390 Armes récupérées et détruites 24 000 Cartouches détruites 689 Armes utilisables remises aux FARDC

Composante 2 : sécurité territoriale de la République démocratique du Congo

30. Comme indiqué dans les cadres, la composante 2 portait entre autres sur le renforcement de la sécurité territoriale de la République démocratique du Congo,

notamment l'appui au rapatriement librement consenti et à la réinstallation hors du territoire congolais des ex-combattants étrangers et des personnes qui sont à leur charge, l'appui à l'action du Gouvernement visant à contrôler effectivement les frontières, de manière à repérer et à enrayer le commerce illicite de ressources naturelles qui alimente les groupes armés illégaux, et l'appui au renforcement de la sécurité au niveau régional. Au cours de la période considérée, le nombre des ex-combattants, des personnes à leur charge et des enfants liés aux groupes armés pris en charge par le programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration est allé décroissant, en raison des difficultés d'accès à certaines zones, liées à l'instabilité des conditions de sécurité et aux opérations militaires engagées contre les groupes armés étrangers. Au cours de la période considérée, la création de deux centres miniers à Rubaya (Nord-Kivu) et Mugogo (Sud-Kivu) a été menée à terme. Au Nord-Kivu, la Mission a continué de faciliter, entre la direction politique du Congrès nationale pour la défense du peuple (CNDP) et des autres groupes Maï Maï, des rencontres destinées à surveiller l'application des Accords de paix conclus le 23 mars 2009 avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et à appuyer le ralliement aux FARDC des groupes armés résiduels. Au Sud-Kivu, la Mission a appuyé l'intégration de divers groupes armés, dont les Forces républicaines fédéralistes (FRF) et d'autres groupes Maï Maï, aux FARDC. Dans le Haut-Uélé, les militaires de la Mission ont participé à l'amélioration des conditions de sécurité; aucun massacre à grande échelle n'a été attribué à la LRA. La Mission a également appuyé les actions menées au niveau régional en établissant des rapports à cette échelle, en partageant des informations, en créant des réseaux, en assurant le suivi et en procédant à des échanges avec les responsables religieux et le réseau régional pour la paix. La MONUSCO a fourni son plein appui à l'initiative régionale de l'Union africaine concernant la LRA, notamment en appuyant la mission d'évaluation technique de l'Union africaine.

Réalisation escomptée 2.1 : Désarmement, démobilisation et rapatriement des groupes armés étrangers en République démocratique du Congo

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation du nombre cumulé d'ex-combattants étrangers et de personnes à leur charge qui ont été rapatriés (2008/9 : 19 387; 2009/10 : 22 502; 2010/11 : 30 193)	2 002 ex-combattants étrangers, essentiellement issus des FDLR, rapatriés avec les personnes à leur charge en 2010/11, contre 3 115 en 2009/10, sur un total de 24 504, du fait de la baisse du nombre de combattants étrangers dans les Kivus et de la recrudescence du nombre de combattants congolais ayant rejoint les rangs des FDLR
Augmentation du nombre total d'enfants issus des groupes armés étrangers démobilisés et rapatriés (2008/9 : 126; 2009/10 : 213; 2010/11 : 251)	58 enfants démobilisés et rapatriés en 2010/11, contre 87 en 2009/10, sur un total de 271
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Appui logistique au rapatriement de 4000 ex-combattants étrangers et des personnes à leur charge vers leur pays d'origine	Oui 2002 ex-combattants étrangers ainsi que les personnes à leur charge

<p>Organisation de 12 campagnes radiophoniques quotidiennes de sensibilisation, 1 campagne multimédia d'information des populations locales et de sensibilisation des ex-combattants étrangers, et 6 campagnes d'information et de sensibilisation, avec la distribution de dépliants en français, en lingala et en swahili, avec notamment 24 missions sur le terrain à l'intention des ex-combattants étrangers et des personnes à leur charge encore présents en République démocratique du Congo</p>	<p>12 Campagnes radiophoniques de sensibilisation, dont 80 émissions radio <i>Gutahuka</i> en kinyarwanda</p> <p>1 Vidéo de sensibilisation destinée aux ex-combattants étrangers</p> <p>250 000 Dépliants distribués</p> <p>34 Missions sur le terrain</p> <p>L'augmentation du nombre de missions sur le terrain s'explique par l'intensification de l'action visant à mieux sensibiliser les combattants étrangers restants et à favoriser leur retrait.</p>
<p>4 réunions de coordination avec la Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration en République démocratique du Congo</p>	<p>4 Réunions de coordination</p>
<p>24 réunions avec le commandement des FARDC pour coordonner les opérations militaires contre les groupes armés étrangers</p>	<p>24 Réunions</p>
<p>3 réunions avec les autorités des FARDC, représentées à la fois par l'état-major général et la structure militaire d'intégration, et les groupes armés étrangers, pour assurer le recensement et la libération des enfants se trouvant encore au sein des groupes armés</p>	<p>10 Réunions avec les FARDC</p> <p>Les résultats plus importants qu'escomptés s'expliquent par une campagne de sensibilisation accrue visant à démobiliser les enfants associés aux FARDC lors de la restructuration en régiments des FARDC dans les Kivus.</p>
<p>10 réunions avec les organismes des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge pour plaider en faveur du rapatriement des enfants dans leur pays d'origine et en surveiller le déroulement</p>	<p>10 Réunions</p>

Réalisation escomptée 2.2 : Renforcement des contrôles aux frontières en République démocratique du Congo pour lutter contre le trafic d'armes et le commerce illicite des ressources naturelles

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de livraisons d'armes illégales interceptées par des inspecteurs de l'armement (2008/09 : 2; 2009/10 : 0; 2010/11 : 8)

Aucune livraison d'armes illégales n'a été interceptée par des inspecteurs de l'armement en 2010/11 en raison du manque de moyens d'enquête du Gouvernement.

Création de 4 bureaux administratifs gouvernementaux chargés de contrôler les activités d'extraction de ressources naturelles dans les Kivus (2009/10 : 0; 2010/11 : 10)

4 centres de négoce ont été créés à Rubaya, Itebero et Ndingala (Nord-Kivu) et Mugogo (Sud-Kivu) en 2010/11 et un autre est prévu pour 2011/12 à Numbi (Sud-Kivu).

Le nombre moins important que prévu s'explique par la décision prise par la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo, après l'établissement du budget 2010/11, de ne créer que 5 centres de négoce

Augmentation du nombre de mineurs artisanaux sur le marché officiel de l'exploitation minière (2008/09 : 0; 2009/10 : 1 000; 2010/11 : 2 500)

Aucun mineur artisanal n'est arrivé sur le marché officiel de l'exploitation minière en raison d'une interdiction des activités minières, en vigueur de septembre 2010 à mars 2011, et des retards enregistrés dans la création de centres de négoce supplémentaires

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
7 patrouilles quotidiennes d'observateurs militaires pour surveiller les frontières de la République démocratique du Congo avec le Rwanda et l'Ouganda	12	Patrouilles d'observateurs militaires (4 pour la brigade d'Ituri, 5 pour la brigade du Nord-Kivu et 3 pour la brigade du Sud-Kivu) Le nombre des patrouilles a été supérieur aux prévisions en raison de la nécessité de faire face à une augmentation des menaces et des incidents dans les régions frontalières.
4 patrouilles fluviales quotidiennes d'observateurs militaires pour surveiller les frontières de la République démocratique du Congo avec le Rwanda et l'Ouganda	4	Patrouilles fluviales d'observateurs militaires par jour
34 patrouilles quotidiennes d'observateurs militaires par les brigades d'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu pour surveiller les frontières de la République démocratique du Congo avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda	34	Patrouilles d'observateurs militaires (10 pour la brigade d'Ituri, 12 pour la brigade du Nord-Kivu et 12 pour la brigade du Sud-Kivu)
25 inspections menées conjointement avec le Gouvernement dans les aéroports, sur les pistes d'atterrissage, dans les ports maritimes et sur les axes routiers dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu pour contrôler le commerce des minerais	24	Inspections conjointes
4 cours de formation sur le contrôle des activités illégales d'extraction de ressources naturelles dispensés aux inspecteurs gouvernementaux participant aux inspections menées conjointement	4	Sessions de formation à l'intention de 40 membres du personnel de l'Unité de la police minière de la PNC dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu
3 sessions de formation, menées en coordination avec les partenaires internationaux pour appuyer la mise en place de quatre nouveaux services publics dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu sur la	3	Sessions de formation à l'intention de 40 membres du personnel de l'Unité de la police minière de la PNC dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu

surveillance des aéroports, l'identification des aéronefs, le suivi et le traçage du commerce des minerais, la surveillance des lacs, des routes et des points de franchissement de la frontière, l'identification des propriétaires de camions et de bateaux, à l'intention des inspecteurs du Ministère des mines et des administrations intéressées telles que le Ministère de l'environnement, l'Administration des mines, le Service d'assistance et d'encadrement du *small scale mining*, le Cadastre minier, le Centre d'évaluation, d'expertise et de certification et l'Institut congolais pour la conservation de la nature, en appui de la création de quatre bureaux gouvernementaux supplémentaires dans le Sud-Kivu et le Nord-Kivu

Réalisation escomptée 2.3 : Réalisation de progrès dans la mise en place de mécanismes de sécurité régionaux et la normalisation des relations avec les pays voisins en vue d'assurer la stabilité dans la région des Grands Lacs

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de réunions entre les principaux responsables des Ministères de la défense, des affaires étrangères et des relations régionales du Burundi, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Rwanda sur les secteurs de la politique, de la sécurité et de l'économie (2009/10 : 41; 2010/11 : 50)

Objectif atteint : 52 réunions tenues en 2010/11, contre 41 en 2009/10

De plus, les contacts destinés à favoriser la réconciliation et l'intégration à l'échelle régionale se sont intensifiés en 2010/11, comme en témoigne le processus de relance de la Communauté économique des pays des Grands Lacs.

Aucun cas d'utilisation par des groupes armés du territoire de pays voisins comme point de départ d'opérations (2008/09 : 0; 2009/10 : 0; 2010/11 : 0)

Objectif atteint

Adoption par les parlements des États de la région des Grands Lacs de mesures législatives sur des questions transfrontières concernant l'économie, la sécurité et les droits de l'homme, destinées à faire avancer la coopération bilatérale et régionale dans le cadre de la Communauté économique des pays des Grands Lacs, et du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs

Des textes législatifs établis par la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) devaient être adoptés lors du quinzième sommet de cette organisation; les retards survenus dans l'organisation des réunions et des sommets de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs ont retardé l'adoption des textes

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Missions de bons offices et soutien logistique pour permettre à l'équipe spéciale du Groupe de surveillance mixte (République démocratique du Congo, Rwanda, Union européenne, Union africaine, Conférence internationale sur la région

Non L'objectif n'a pas été atteint en raison de l'absence de volonté politique et du manque de ressources financières à l'échelon des pays concernés. De plus, en 2009, le processus de Nairobi a été remplacé, de facto, par le

des Grands Lacs, États-Unis d'Amérique et MONUC) de vérifier, dans le cadre de ses réunions hebdomadaires, la mise en œuvre du Communiqué de Nairobi sur le désarmement des Forces démocratiques de libération du Rwanda

Participation à 4 réunions de la Commission permanente Rwanda-République démocratique du Congo

Participation à 100 réunions avec de hauts responsables, notamment au niveau ministériel, et avec la société civile du Burundi, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Rwanda pour faciliter les consultations périodiques bilatérales et multilatérales sur les dispositions pratiques à prendre en ce qui concerne les groupes armés étrangers et la sécurité régionale, les problèmes frontaliers, la coopération économique transfrontalière et les relations interparlementaires, comme suite à la normalisation des relations

Participation à 2 réunions régionales pour renforcer la contribution des femmes à la promotion de la sécurité régionale dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs

Participation à 4 réunions de la Commission tripartite plus un (Burundi, États-Unis d'Amérique, Ouganda, République démocratique du Congo et Rwanda)

Participation à 4 réunions de la Commission tripartite, convoquées sous les auspices du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, avec la République démocratique du Congo et le Rwanda sur le retour des réfugiés

Services de secrétariat pour 4 réunions du Mécanisme conjoint de vérification entre la République démocratique du Congo et le Rwanda

Participation à des réunions hebdomadaires avec le Groupe d'experts pour faire le point de l'embargo sur les armes et des mouvements d'armes à destination de la République démocratique du Congo

processus de Goma et la réconciliation entre le Rwanda et la République démocratique du Congo a modifié la dynamique politique, rendant moins indispensables les activités du Groupe de surveillance mixte.

Non L'objectif n'a pas été atteint dans la mesure où la Commission parlementaire a été dissoute. Des réunions bilatérales se sont tenues au niveau ministériel.

105 Réunions, notamment : l'organisation et la facilitation de la mission d'évaluation technique conjointe des experts de l'Union africaine sur l'Initiative régionale de l'Union africaine en République démocratique du Congo; le Forum de la jeunesse de la CEPGL avec la participation de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Rwanda; sept comités bilatéraux avec la République démocratique du Congo et l'Afrique du Sud

2 Ateliers consacrés à la création du Forum national des femmes contre l'impunité et à la formation de médiatrices dans la région des Grands Lacs

Non La non-réalisation de l'objectif résulte du remplacement de facto du processus de Nairobi par le processus de Goma pour l'intégration du CNDP et par des réunions et consultations bilatérales entre les pays concernés

4 Réunions

Non La non-réalisation de l'objectif résulte de l'absence de réunions du Mécanisme conjoint de vérification, la réconciliation Rwanda-République démocratique du Congo ayant modifié la dynamique politique et des consultations bilatérales ayant remplacé le Mécanisme.

Oui En proposant une analyse pertinente sur la dimension économique du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo

Composante 3 : réforme du secteur de la sécurité

31. La composante 3 prévoyait un appui aux services de l'armée, de la police, de la justice et du système pénitentiaire, qui garantissent la sécurité de l'État et de la population, ainsi qu'une assistance au Gouvernement de la République démocratique du Congo – en coopération avec les partenaires internationaux et les organismes des Nations Unies – en vue de la mise en place des conditions nécessaires à une réforme complète (au développement) du secteur de la sécurité. Pendant l'exercice 2010/11, les priorités étaient les suivantes : a) travailler avec les partenaires internationaux afin d'aider le Gouvernement à planifier les opérations relatives à la réforme du secteur de la sécurité; b) fournir des conseils techniques, en tant que de besoin, pour l'élaboration de stratégies de réforme du secteur de la défense nationale; c) continuer de renforcer les capacités de la Police nationale congolaise et des autres services responsables du maintien de l'ordre, en menant des activités d'assistance technique, de formation et de mentorat; et d) donner au Gouvernement des conseils sur le renforcement des capacités des systèmes judiciaire et pénitentiaire, en particulier de la justice militaire. Des progrès ont été accomplis dans l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action complets pour la réforme du secteur de la défense. Les principaux objectifs associés au développement de forces armées et d'une police nationale compétentes et responsables ont été notamment de réduire le nombre de cas de violations des droits de l'homme attribuées aux FARDC et à la Police nationale congolaise et d'établir, aux niveaux national et provincial, un dispositif opérationnel systématique entre la Mission et le commandement des deux institutions pour dissuader les violations, conseiller sur les actions à mener en vue de réparer les violations commises par les forces armées et en assurer le suivi. La Mission a commencé d'établir la cartographie des institutions chargées de la sécurité en République démocratique du Congo (projet Atlas) et des projets bilatéraux et multilatéraux liés aux différents plans de réforme prévus dans le secteur de la sécurité (projet Matrix). Des progrès ont également été accomplis concernant le plan de réforme de la police, qui a été adopté par le Gouvernement, et la loi organique adoptée par le Parlement le 11 juin 2011, qui doit être promulguée par le Président. La Mission a appuyé les efforts du Gouvernement visant à renforcer l'état de droit et à consolider le fonctionnement des tribunaux, notamment en améliorant la qualification du personnel judiciaire. Elle a coordonné l'élaboration de la version finale du projet de programme commun pluriannuel d'appui à la justice de l'ONU et a appuyé la conduite d'enquêtes sur des viols massifs et d'autres violations graves des droits de l'homme survenus à Fizi et Walikale. En outre, elle a mis en place deux cellules d'appui aux poursuites pleinement opérationnelles, à Goma et à Bukavu; les trois cellules restantes devraient être opérationnelles au cours de l'exercice 2011/12.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès sur la voie de la création de forces armées compétentes et responsables en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre de violations des droits de l'homme attribuées aux FARDC (2008/09 : 722; 2009/10 : 1 133; 2010/11 : 440)

744 violations des droits de l'homme ont été attribuées aux FARDC durant l'exercice 2010/11, contre 1 133 durant l'exercice 2009/10.

Augmentation du nombre de bataillons des FARDC ayant reçu une formation dans le cadre du projet de formation de base (2008/09 : 7; 2009/10 : 0; 2010/11 : 35)	Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a décidé de poursuivre la formation des FARDC sur une base bilatérale.
Création et mise en œuvre par le Gouvernement d'un mécanisme de contrôle préalable à la sélection de candidats à des postes clefs dans les forces armées	La proposition d'assortir la sélection des candidats de conditions et de la soumettre à un mécanisme de contrôle, approuvée par la communauté internationale en mars 2010, était examinée par le Gouvernement.
Mise en place d'un forum permettant aux partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'aux autorités nationales d'échanger régulièrement des informations sur la réforme du secteur de la sécurité	Objectif atteint : des groupes de travail chargés de développer le secteur de la sécurité et des sous-groupes de travail chargés de développer le secteur de la sécurité en rapport avec la violence sexuelle et sexiste ont été créés et un Forum des ambassadeurs s'est tenu en septembre et novembre 2010.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Élaboration d'une stratégie de retrait tenant compte du transfert progressif aux FARDC des responsabilités d'ordre militaire	Non La méthode à suivre pour élaborer une stratégie de retrait était en cours d'examen par les autorités congolaises.
Offre de conseils sur la réforme du secteur de la défense, à l'occasion de réunions hebdomadaires avec les groupes de travail du Gouvernement	Oui Le produit a été exécuté à l'occasion de réunions avec de hauts fonctionnaires gouvernementaux au niveau stratégique, de réunions des groupes de travail chargés du développement du secteur de la sécurité, de la participation à des groupes thématiques chargés d'élaborer un projet de réforme de la stratégie judiciaire et du système pénitentiaire et de l'élaboration d'un cadre pour l'application de la réforme de la police au sein de l'Inspection générale de la Police nationale congolaise.
Tenue de consultations mensuelles avec les partenaires internationaux et les pouvoirs publics en vue de coordonner l'action menée pour réformer le secteur de la défense et de promouvoir une stratégie cohérente de réforme du secteur de la sécurité	Oui Le produit a été exécuté par l'intermédiaire des groupes de travail chargés du développement du secteur de la sécurité et des sous-groupes de travail chargés du développement du secteur de la sécurité en rapport avec la violence sexuelle et sexiste.
Offre d'une formation à 8 bataillons (compétences individuelles de base et compétences collectives)	Non Le produit n'a pas été exécuté du fait de la décision du Gouvernement de poursuivre la formation des FARDC sur une base bilatérale.
Tenue de 24 réunions bihebdomadaires avec des officiers d'état-major pour signaler les fautes, crimes et exactions commis par des membres des FARDC, y compris les crimes commis contre des enfants, et donner des conseils à ce sujet	Non Le produit n'a pas été exécuté du fait de l'indisponibilité des officiers supérieurs qui étaient chargés de la conduite des opérations militaires dans la province Orientale, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu et d'opérations de sécurité dans les provinces de l'Équateur et du Bas-Congo.

Élaboration, sous la direction des FARDC, d'une nouvelle méthode de formation et de suivi, en coordination avec la Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité, le Programme des Nations Unies pour le développement et les partenaires bilatéraux

Non Le produit n'a pas été exécuté du fait de l'indisponibilité des partenaires bilatéraux pour conduire le programme de formation.

Offre de conseils au Gouvernement afin de l'aider à réformer les forces armées en tenant compte de la problématique hommes-femmes, notamment grâce à des stratégies visant à recruter et à fidéliser davantage de femmes

Oui Des conseils ont été donnés sur des problèmes liés au développement du secteur de la sécurité, à la violence sexuelle et sexiste et aux droits de l'homme par l'intermédiaire de 3 sous-groupes de travail ayant collaboré avec les partenaires nationaux et internationaux et le service civique de l'Armée nationale.

En outre :

150 formateurs militaires et officiers supérieurs ont reçu une formation en vue de lutter contre la violence sexuelle et sexiste et les problèmes connexes à Bunia, Bukavu et Kisangani.

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès dans la création d'une police nationale compétente et responsable

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre de violations des droits de l'homme attribuées à la Police nationale congolaise (2008/09 : 958; 2009/10 : 704; 2010/11 : 320)

643 violations des droits de l'homme attribuées à la police nationale congolaise ont été signalées durant l'exercice 2010/11, contre 704 durant l'exercice 2009/10.

Augmentation du nombre de membres de la Police nationale congolaise – dont 13 300 femmes – ayant reçu une formation aux compétences de base (2008/09 : 67 614; 2009/10 : 83 850; 2010/11 : 95 884)

10 080 membres de la Police nationale congolaise, dont 621 femmes, sur un effectif total de 85 450 policiers ont reçu une formation durant l'exercice 2010/11, contre 15 736 durant l'exercice 2009/10. Le nombre plus faible que prévu de policiers ayant reçu une formation s'explique par la réduction du nombre de programmes courts (6 semaines) de formation aux compétences de base proposés par les autorités congolaises.

Fin du recensement des éléments de la Police nationale congolaise

Le recensement a été achevé en octobre 2011; 110 097 éléments de la Police nationale congolaise y figurent, alors que les membres de la police judiciaire n'y figurent toujours pas.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Offre de conseils au Gouvernement et aux hauts responsables de la Police nationale congolaise pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des mesures indispensables en matière de réforme de la

Oui Des conseils ont été donnés dans le cadre de l'établissement du projet de loi organique sur l'organisation et le fonctionnement de la Police nationale congolaise, adopté par l'Assemblée

police, y compris des plans d'action thématiques, en collaboration avec d'autres partenaires, notamment des représentants du Ministère de l'intérieur, de l'Inspection générale de la Police nationale congolaise, de la société civile, des partenaires nationaux et internationaux et de la Mission de police de l'Union européenne

Participation au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de la police et de projets tendant à procéder à certaines modifications sous l'égide du Comité de suivi de la réforme de la police

Organisation de 44 cours de remise à niveau pour 10 587 membres de la Police nationale congolaise répartis sur 14 sites, portant sur des questions telles que les techniques de gestion de la foule, la police judiciaire, les techniques d'enquête, le code de la route, la collecte et l'analyse de renseignements, les équipes spéciales de lutte contre la criminalité, les méthodes non létales de maintien de l'ordre et de négociation et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste

Réalisation de 17 155 patrouilles par les unités de police constituées (soit une moyenne de 6 patrouilles par jour pour chacune des 8 unités)

Organisation de 480 réunions avec de hauts responsables de la Police nationale congolaise au sujet des fautes commises par des membres de la police et de la participation des forces de l'ordre à certains crimes et abus connexes, notamment à l'encontre d'enfants et de personnes vulnérables, soit 2 rencontres/mois x 19 secteurs/sous-secteurs x 12 mois + 2 x 12 réunions au quartier général, en présence de l'Inspecteur général de la Police nationale congolaise

nationale et le Sénat en juin 2011, et du projet de loi sur le statut autonome de la police, adopté par l'Assemblée nationale et bientôt par le Sénat.

Oui La mise en œuvre de la réforme et de projets relevant de l'Inspection générale de la Police nationale a fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

111 Cours de formation (remise à niveau, notions de base à long terme et spécialisation) ont été organisés à l'intention de 10 080 éléments de la police nationale congolaise, dont 621 femmes, dans 18 sites.

Le produit plus élevé que prévu s'explique par des besoins supplémentaires en matière de formation à la sécurité en période électorale.

10 686 Patrouilles (soit une moyenne de 5 patrouilles par jour pour chacune des 6 unités de police constituées) ont été effectuées.

Le produit plus faible que prévu est dû au déploiement tardif d'une unité de police constituée.

98 Réunions ont été organisées, dont 82 en présence de hauts responsables de la Police nationale congolaise, dans 18 secteurs/sous-secteurs, et 16 en présence de l'Inspecteur général de la Police nationale congolaise.

Le produit plus faible que prévu résulte de l'indisponibilité des responsables de la Police nationale congolaise en raison d'autres obligations.

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès dans la mise en place d'une justice et d'un système pénitentiaire opérationnels et indépendants

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Participation active de 5 équipes d'enquête nationales, composées de membres des FARDC,

2 équipes d'enquête nationales sont intervenues au Sud-Kivu (Fizi Baraka et Nakiele).

d'agents de la police judiciaire relevant de la Police nationale congolaise et de juges d'instruction spécialistes des crimes sexuels, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, pour appuyer les poursuites engagées aux échelons national et international	Le produit plus faible que prévu s'explique par des retards dans le recrutement des membres de la cellule d'appui aux poursuites, dans l'établissement de la version finale du mémorandum d'accord et dans la phase de démarrage complexe de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en tant que partenaire d'application.
Renforcement de la sécurité dans 10 prisons du pays grâce à la mise en œuvre d'une formation plus efficace consacrée à la sécurité dans les prisons et à l'application des procédures carcérales (2008/09 : 0; 2009/10 : 2; 2010/11 : 10)	Durant la mise au point des projets de modules de formation consacrés à la sécurité dans les prisons, la formation n'a pas pu être dispensée, le Gouvernement ayant demandé qu'un programme complet de formation soit établi à l'intention du personnel pénitentiaire.
Affectation de 50 magistrats dans l'est du pays	Objectif atteint : 71 magistrats ont été affectés dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, de l'Équateur, du Kasai-Occidental et du Kasai-Oriental, de Maniema et de la province Orientale, en application de la politique d'augmentation du nombre de magistrats mise en œuvre par le Gouvernement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Offre de conseils au personnel judiciaire aux échelons national et provincial et aux partenaires internationaux en vue de donner la priorité aux mesures visant à renforcer les systèmes judiciaire et pénitentiaire et l'administration de la justice, notamment la mobilisation de ressources, en tenant compte des différences entre les sexes et en prévoyant des dispositions concernant les mineurs, la violence sexuelle et les crimes graves	Oui	Des conseils ont été donnés au personnel judiciaire de 29 prisons, y compris les 2 prisons de Kinshasa, aux échelons national et provincial, aux partenaires internationaux et au directeur des services pénitentiaires au niveau ministériel, en vue d'établir un dispositif pénitentiaire solide et centralisé. Des conseils sur la professionnalisation du personnel pénitentiaire ont également été fournis.
Établissement dans les provinces de l'est de 5 cellules d'appui aux poursuites, composées de membres du personnel militaire et de police et du personnel civil de la MONUSCO et chargées de guider et d'aider les procureurs et les enquêteurs congolais	2	Cellules d'appui aux poursuites ont été mises en place à Goma et à Bukavu. Le produit exécuté est inférieur aux prévisions du fait de la prolongation des activités de sensibilisation du personnel fourni par des gouvernements. Les 3 cellules restantes devraient être opérationnelles au cours de l'exercice 2011/12.
Organisation de 11 stages de formation à l'intention de 250 fonctionnaires de l'administration judiciaire (magistrats, personnel d'appui et membres de la police judiciaire) sur les thèmes de la gestion des tribunaux et de l'administration de la justice	5	Stages de formation ont été organisés à l'intention de 600 fonctionnaires de l'administration judiciaire. Le produit plus faible que prévu s'explique par le passage à des stages longs de 15 jours visant un nombre de participants plus élevé, conformément à la demande du Gouvernement, et par la participation retardée des partenaires nationaux.

Organisation de 11 stages de sensibilisation au système de justice militaire, à l'intention de 600 soldats et membres de l'appareil judiciaire militaire et des autorités nationales

Organisation de 88 séances de formation ou de mentorat destinées à 500 magistrats et autres fonctionnaires de l'administration judiciaire, consacrées aux enquêtes et aux poursuites lancées en cas de crime grave, y compris la violence sexuelle

Offre de conseils aux autorités nationales et provinciales en vue d'améliorer les compétences professionnelles du personnel pénitentiaire dans certains domaines clefs de la réforme du système pénitentiaire du pays, notamment organisation de 12 stages de formation consacrés aux principes de base de l'administration des établissements pénitentiaires et de séances quotidiennes de mentorat à l'intention de 400 membres des forces de sécurité pénitentiaire, directeurs de prison et autres membres du personnel pénitentiaire

Envoi de 58 spécialistes des questions pénitentiaires dans 29 prisons de l'est du pays

Organisation à l'intention du personnel pénitentiaire et d'autres autorités de 4 ateliers de formation consacrés aux principes de base en matière de sécurité pénitentiaire

8 Stages de sensibilisation portant sur la déontologie, la discipline et la lutte contre la corruption et d'autres crimes ont été organisés à l'intention de 392 officiers des FARDC, magistrats militaires et d'autres responsables militaires.

Le produit plus faible que prévu résulte du manque de formateurs qualifiés dû aux demandes concurrentes de partenaires ayant élaboré des programmes similaires.

88 Séances de formation ou de mentorat ont été organisées à l'intention de 500 magistrats et autres fonctionnaires de l'administration judiciaire.

Oui 8 stages de formation ont notamment été organisés (4 sur l'administration des prisons et 4 sur la gestion des dossiers) à l'intention de 92 agents de sécurité pénitentiaires à Goma, Kisangani, Kindu et Lubumbashi, ainsi que des séances quotidiennes de mentorat destinées à 400 membres du personnel pénitentiaire, policiers et militaires affectés dans les prisons.

Le nombre plus faible que prévu de stages de formation tient à ce que le Gouvernement a demandé l'élaboration, à la place des formations prévues, d'un programme de formation complet destiné à l'ensemble du personnel pénitentiaire.

62 Spécialistes des questions pénitentiaires ont été dépêchés dans 18 prisons.

Le nombre de prisons est plus faible que prévu car la demande de spécialistes a été plus forte à Kinshasa et à Kisangani, à Goma, Mbandaka et Bukavu, en raison d'une charge de travail importante dans ces zones et de l'incapacité de la MONUSCO d'établir des bases d'opération dans certains sites.

Non Le produit n'a pas été exécuté car le Gouvernement a demandé que soit élaboré, à la place des formations prévues, un programme de formation complet destiné à l'ensemble du personnel pénitentiaire.

Tenue de 2 séminaires sur la réforme des prisons dans le pays, en présence de parties prenantes nationales et internationales

Non Le produit n'a pas été exécuté car le Gouvernement a demandé que soit élaboré, à la place des formations prévues, un programme de formation complet destiné à l'ensemble du personnel pénitentiaire.

Composante 4 : institutions démocratiques et droits de l'homme

32. La composante 4 couvre l'appui aux institutions nationales et infranationales et à la société civile pour la création de conditions propices à la démocratie et à l'état de droit, avec notamment l'adoption et la mise en œuvre d'une législation de base, en particulier pour la décentralisation, le système judiciaire et d'autres réformes clefs. Pour l'exercice 2010/11, la priorité a été donnée aux conseils de caractère politique et à l'appui technique auprès des autorités nationales. Aucune élection locale n'a été organisée au cours de la période considérée. La Mission a apporté un soutien logistique et technique à la Commission électorale nationale indépendante pour le processus d'inscription sur les listes électorales dans le cadre de l'organisation du cycle électoral 2011-2013, ouvert par les élections présidentielle et législative (prévues pour fin 2011). La Mission a également encouragé toutes les parties prenantes à engager un dialogue constructif afin d'assurer la tenue d'élections crédibles et transparentes en République démocratique du Congo. L'autorité de l'État reste faible dans de vastes portions du territoire national et le processus de décentralisation n'a pas avancé. Le renforcement de l'autorité de l'État reste une priorité et des structures de coordination ont dû être créées au niveau des provinces pour faciliter l'acheminement de l'aide au relèvement rapide et encourager le développement provincial. Dans le domaine de la lutte contre l'impunité et la promotion du respect des droits de l'homme, les principaux objectifs comprenaient le soutien aux poursuites engagées contre les auteurs de violations graves des droits de l'homme, à l'aide juridique et à la protection des victimes, aux investigations conjointes avec le système judiciaire, et aux réformes visant à renforcer le cadre juridique de la lutte contre l'impunité. L'exercice 2010/11 a connu une légère hausse du nombre de poursuites pour violations graves des droits de l'homme par rapport à 2009/10. Des questions de sécurité ont toutefois entraîné une baisse du nombre d'équipes d'investigation mixtes déployées avec le système judiciaire national. Une loi condamnant la torture, venue renforcer le cadre législatif et prévoyant des sanctions adéquates pour les auteurs d'actes de torture, a été adoptée par le Parlement et promulguée. La Mission a intensifié son soutien aux efforts faits par le Gouvernement congolais pour coordonner et mettre en place la stratégie de lutte contre les violences sexuelles, grâce à l'harmonisation des interventions et à l'identification des besoins et des lacunes des mécanismes de répression et de prévention.

Réalisation escomptée 4.1 : Progrès dans le renforcement des institutions démocratiques et dans la réconciliation nationale en République démocratique du Congo

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de mécanismes de concertation et de coordination participative entre les autorités locales et les organisations de la société civile (1 comité national et 11 comités provinciaux de développement) contribuant à la bonne gouvernance, à la prise de décisions, à l'efficacité de l'aide et au règlement des conflits (2008/09 : 4; 2009/10 : 3; 2010/11 : 11)

3 nouveaux comités provinciaux de développement créés au Kasai oriental et aux Nord et Sud-Kivus en 2010/11, contre 3 créés dans la province Orientale, à Maniema et à Katanga en 2009/10, du fait des retards dans le processus national de décentralisation et dans la formulation des Plans provinciaux d'action prioritaire, qui constituent une condition préalable à la mise en place des comités provinciaux de développement.

En outre :

23 Comités de développement mis en place

Mise en place des 6 institutions nationales de gouvernance restant à créer sur les 7 prévues par la Constitution et de 2 nouvelles institutions clefs du secteur de la justice

4 institutions de gouvernance mises en place (Cour constitutionnelle, Conseil supérieur de la défense, Cour d'appel et Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication)

Adoption par le Gouvernement et le Parlement de la République démocratique du Congo d'un plan d'action pour une réforme législative visant à décentraliser et à réformer les finances publiques

Objectif atteint : le Parlement a adopté le projet de loi sur les finances publiques et le recouvrement des recettes fiscales et la loi a été promulguée par le Président de la République en juillet 2011.

Adoption par le Gouvernement d'un plan d'action visant à favoriser la réconciliation au niveau local et d'une stratégie visant à encourager les chefs d'anciens groupes armés à participer à la politique nationale

Le plan n'a pas été officiellement adopté, mais une stratégie visant à encourager les chefs d'anciens groupes armés à participer à la politique nationale est en cours d'élaboration.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Élaboration d'une base de données recensant 2 000 organisations de la société civile, destinée aux autorités locales, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux principaux donateurs	Oui	2 873 organisations de la société civile ont été intégrées dans la base de données. La base de données continue à être développée par la Mission et diffusée chaque trimestre aux organisations de la société civile, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux donateurs. Elle devrait être remise à un membre de l'organisation du Comité de suivi du Symposium national de la société civile en 2012, dans l'attente d'un financement par l'un des principaux donateurs du Fonds de la société civile composé de la Commission européenne, du Ministère britannique du développement international, de la France et d'autres donateurs.

Organisation de 45 ateliers (3 par région dans 15 régions) visant à renforcer les capacités des organisations de la société civile et à créer des mécanismes de concertation portant sur les bons principes de gestion, notamment le rôle des organisations de la société civile dans les domaines de la bonne gouvernance, de la sécurité, de la protection, de l'autonomisation des femmes, des moyens de subsistance et de la gestion des projets

Organisation de 22 ateliers de renforcement des capacités (2 ateliers par province dans 11 provinces) sur la décentralisation, la bonne gouvernance et la planification et la budgétisation du développement local, en coordination avec d'autres acteurs du développement et l'équipe de pays des Nations Unies, pour 220 personnes (10 par atelier) des gouvernements provinciaux, des assemblées provinciales et des autorités de district

120 réunions avec des responsables gouvernementaux et des parlementaires sur l'élaboration des politiques et mécanismes nécessaires à la mise en place des 6 institutions restant à créer sur 7 et de 2 nouvelles institutions et sur les principaux textes législatifs relatifs à la réforme des institutions et des finances publiques

100 réunions, à Kinshasa et au niveau provincial, visant à user de bons offices auprès de chefs d'anciens groupes armés pour les encourager à participer pacifiquement au débat politique et à la politique nationale

200 réunions, dans toutes les provinces, avec la société civile, notamment des organisations de femmes et des chefs religieux, visant à assurer l'application des recommandations issues du symposium national de mai 2009

15 Ateliers dans 7 régions, pour un total de 1 437 membres d'organisations de la société civile

Le nombre inférieur aux prévisions est dû à la réorientation des activités en faveur de la protection des civils et de la stabilisation dans l'est du pays et à la priorité donnée aux activités de reconstruction et de relèvement pour la consolidation de la paix dans l'ouest.

15 Ateliers de renforcement des capacités dans 7 provinces pour un total de 1 071 participants

L'augmentation du nombre de participants est liée à une demande accrue de renforcement des capacités en matière de gouvernance décentralisée, de compétences administratives, de budgétisation et de planification.

En outre :

20 campagnes de sensibilisation au renforcement des relations entre le gouvernement local et la population locale

156 Réunions visant à apporter un soutien pratique aux institutions nationales et infranationales pour la création de conditions propices à l'adoption et à la mise en œuvre de la législation de base, ainsi qu'à la préparation des élections

Ce nombre supérieur aux prévisions est lié au soutien à apporter aux institutions nationales pour l'organisation et le déroulement des élections.

81 Réunions, dont 6 à Kinshasa avec le CNDP et 75 dans les Nord et Sud-Kivus

Le nombre inférieur aux prévisions est dû aux délais de mise en œuvre des accords passés entre les groupes armés et le Gouvernement.

105 Réunions

Le nombre inférieur aux prévisions est dû à un conflit de calendrier et à l'impossibilité dans laquelle se trouvaient des responsables d'organisations de femmes d'organiser des réunions.

720 réunions, aux niveaux national et provincial, visant à favoriser le dialogue et la recherche d'un consensus entre représentants de la majorité et de l'opposition; la médiation entre le Gouvernement national et les autorités provinciales, entre les autorités provinciales et sous-provinciales et entre les autorités à tous niveaux et la société civile; le règlement des conflits intercommunautaires; et la fourniture d'un appui et de conseils aux institutions, aux populations et aux organisations de la société civile locales, notamment aux organisations de femmes	1 000	Réunions Le nombre supérieur aux prévisions est dû à l'intensification des activités liées aux élections.
5 ateliers sur le renforcement des capacités de la Commission genre et parité de l'Assemblée provinciale	Non	Cet objectif n'a pu être atteint en raison de l'indisponibilité des groupes auxquels les ateliers étaient destinés.
24 réunions avec les institutions financières internationales sur les incidences politiques de leurs programmes d'assistance socioéconomique en République démocratique du Congo	24	Réunions
50 réunions avec les autorités nationales et des experts, visant à fournir des conseils, en coordination avec la communauté des donateurs, sur l'adoption et l'application de mesures destinées à assurer une gestion économique transparente et notamment un système de paiement national conforme aux normes et pratiques internationales, telles que la création d'organes de contrôle, pour assurer la responsabilisation financière du Gouvernement	Non	Cet objectif n'a pu être atteint, la formulation du système de paiement national n'étant pas encore arrêtée.
Assistance et conseils à la Commission électorale indépendante, pour la mise à jour des listes électorales de 11 provinces de la République démocratique du Congo, préalable indispensable à la tenue d'élections locales et générales justes et transparentes en 2011	Oui	Assistance fournie aux niveaux central et provincial, à la Commission électorale indépendante et à la Commission électorale nationale indépendante pour le processus d'inscription sur les listes électorales dans les 10 provinces restantes

Réalisation escomptée 4.2 : Progrès dans la lutte contre l'impunité et pour le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre de décès en détention signalés (2008/09 : 120; 2009/10 : 100; 2010/11 : 75)

113 décès en détention signalés en 2010/11, contre 100 en 2009/10, des suites de la malnutrition, du choléra, de la tuberculose et de la surpopulation carcérale

Augmentation du nombre de poursuites menées par le Ministère public pour violations des droits de l'homme (2008/09 : 551; 2009/10 : 337; 2010/11 : 15)	Objectif atteint : 355 poursuites menées pour violations graves des droits de l'homme en 2010/11, contre 337 en 2009/10, grâce à l'augmentation des poursuites pour violences sexuelles résultant d'une volonté ferme de mener à bien les investigations et les poursuites en cas de violations graves
Création de la Commission pour la professionnalisation et l'assainissement des forces de sécurité dans le contexte de la réforme sécuritaire, qui sera chargée d'étudier et de définir les modalités d'un processus de sélection	La Commission n'a pas été créée, la proposition relative aux conditions et au mécanisme de sélection des candidats, entérinée par la communauté internationale en mars 2010, n'ayant pas encore été approuvée par le Gouvernement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Participation à 50 réunions des comités de suivi sur les violations des droits de l'homme commises par la Police nationale congolaise et les FARDC	84	Réunions Le nombre supérieur aux prévisions est dû à l'organisation de réunions non seulement au niveau national, mais également au niveau provincial.
50 enquêtes conjointes menées avec le système judiciaire national en vue d'entamer des poursuites pour violations graves des droits de l'homme	27	Enquêtes conjointes sur les droits de l'homme Le nombre inférieur aux prévisions est dû aux mauvaises conditions de sécurité sur certains sites.
Recherche de personnes pouvant fournir une aide juridique aux victimes de procès publics tenus au tribunal pour violations des droits fondamentaux	Oui	Par l'intermédiaire de cliniques juridiques, assistant notamment des victimes de violences sexuelles
Deux ateliers sur les décès en détention, les éléments constitutifs de la torture et les crimes donnant lieu à des poursuites devant la Cour pénale internationale	Non	L'atelier sur « les éléments constitutifs d'un crime donnant lieu à des poursuites devant la Cour pénale internationale » a été différé, dans l'attente de la publication du rapport de l'ONU sur l'exercice d'inventaire, tandis que l'atelier sur « les décès en détention » a été annulé en raison des résultats de la surveillance, qui indiquaient que le problème le plus répandu était la sécurité dans les lieux de détention et les mauvais traitements/tortures en détention. Au lieu de cela, un atelier a été organisé sur l'assistance et la protection des victimes de torture.
11 ateliers (1 par province) sur la protection des défenseurs des droits de l'homme et des civils, destinés aux organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme	10	Ateliers

Réalisation escomptée 4.3 : Progrès dans la poursuite des auteurs de violences sexuelles et dans l'aide aux victimes

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation du nombre de cas de violence sexuelle donnant lieu à des poursuites (2008/09 : 2,161; 2009/10 : 2,500; 2010/11 : 3,000)	2 635 cas ont donné lieu à des poursuites en 2011/12, du fait de l'absence de suivi des affaires et des faibles capacités de gestion des tribunaux.
Adoption par le Gouvernement d'un protocole national interministériel d'aide pluridisciplinaire aux victimes de violences sexuelles	Le protocole national d'aide pluridisciplinaire, comprenant une intégration médicale, psychosociale et socioéconomique et une assistance juridique aux victimes de violences sexuelles, n'a pas encore été adopté par le Gouvernement.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
2 ateliers avec le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies, sur l'application de la Stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles	1 Atelier sur la planification de la mise en œuvre de la stratégie avec 35 participants; l'atelier prévu sur l'harmonisation des méthodologies de collecte des données sur les violences sexuelles et sexistes n'a pas eu lieu, du fait de l'indisponibilité des représentants de l'État, et devrait être organisé en période 2011/12.
50 réunions avec le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies, destinées à mobiliser des acteurs et des ressources pour assurer la pleine application de la Stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles	50 Réunions thématiques des groupes de travail au Nord-Kivu, dans l'Ituri et au Sud-Kivu
10 rapports analytiques sur les violences sexuelles et les progrès de l'application de la Stratégie, distribués aux partenaires multilatéraux et aux médias	8 Rapports, dont certains ont été repris dans les rapports que le Secrétaire général a présentés au Conseil de sécurité sur la question et sur la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation. Le nombre inférieur aux prévisions est dû aux retards dans l'élaboration de la base de données commune (ITEM) à l'analyse des violences sexuelles.
Conseils aux autorités lors de 12 réunions sur l'application de la Stratégie	Oui Par l'intermédiaire de réunions bilatérales et de coordination aux niveaux national et provincial

Composante 5 : appui

33. Au cours de la période considérée, la composante appui n'a cessé de fournir à la Mission, dans le cadre de l'application de son mandat, des services bien conçus et efficaces dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, en exécutant les produits prévus et en apportant des améliorations aux services, tout en continuant à rechercher des gains d'efficacité. Un appui a été fourni à un effectif

moyen de 726 observateurs militaires, 17 221 militaires, 342 membres de la police des Nations Unies, 889 membres des unités de police constituées et 36 fonctionnaires fournis par des gouvernements, ainsi qu'à un effectif civil constitué de 4 394 fonctionnaires (temporaires compris) et de 593 Volontaires des Nations Unies. Les services d'appui prévus pour 2010/11 ont été axés sur la fluidité du déplacement par la route des militaires et des unités de police constituées, du matériel appartenant aux contingents et du matériel des Nations Unies; l'amélioration de la fiabilité des données et de leur capacité de stockage par la virtualisation des centres de données; l'amélioration du débit des données avec l'installation de services d'application de réseau étendu; l'amélioration de la gestion des biens durables; la réalisation d'études initiales sur l'environnement en vue de l'exécution de divers projets verts et plus propres; le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile; et la mise en œuvre des programmes de déontologie, de discipline et de sensibilisation au VIH/sida. La Mission a par ailleurs continué à fournir des services efficaces d'administration du personnel, de formation, de gestion financière, de santé, d'entretien et de construction de locaux à usage de bureaux et de logements, d'approvisionnement et de réapprovisionnement. Au cours de l'exercice 2010/11, la composante appui a apporté un soutien logistique aux missions des équipes mixtes de protection, s'est employée à aider les FARDC dans le cadre d'opérations conjointes et de stages de formation et a renforcé les activités d'information et de sensibilisation du public.

34. Comme il ressort des tableaux ci-dessous, la Mission a participé, pendant l'exercice 2010/11, au projet pilote visant à améliorer la présentation des cadres de budgétisation axée sur les résultats pour la composante appui.

Réalisation escomptée 5.1 : Appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation de 14 % du nombre de passagers et de 21 % de la quantité de marchandises transportée par voie routière plutôt qu'aérienne dans la partie est de la République démocratique du Congo (2008/09 : 19 712 passagers et 12 039 tonnes de marchandises; 2009/10 : 22 000 passagers et 14 000 tonnes de marchandises; 2010/11 : 25 000 passagers et 17 000 tonnes de marchandises)

Augmentation de 77 % du nombre de passagers (39 000 en 2010/11 contre 22 000 en 2009/10) et baisse de 43 % de la quantité de marchandises (8 000 tonnes en 2010/11 contre 14 000 tonnes en 2009/10) transportée par voie routière dans la partie est du pays. La baisse quantitative de marchandises tient aux déplacements urgents et aux déplacements dans des régions inaccessibles par la route, tandis que l'augmentation du nombre de passagers tient au changement d'horaire des vols hebdomadaires de la Mission, permettant de transporter un plus grand nombre de passagers.

Réduction de 9 % du nombre d'accidents graves de la route occasionnant des frais de réparation d'un montant au moins égal à 500 dollars (2008/09 : 47; 2009/10 : 44; 2010/11 : 40)

Augmentation de 36 % du nombre d'accidents de la route occasionnant des frais de réparation d'un montant au moins égal à 500 dollars (60 en 2010/11 contre 44 en 2009/10), en raison du prix plus élevé des pièces de rechange des modèles de véhicule plus récents.

Réduction des écarts entre la vérification matérielle et la comptabilisation des biens durables pour des biens non localisés en quantité (2008/09 : 1,27 %; 2009/10 : 0,05 %; 2010/11 : 0,01 %) et la réduction des écarts concernant l'emplacement des biens (2008/09 : 1,28 %; 2009/10 : 0,5 %; 2010/11 : 0,1 %)	La Mission est parvenue à réduire largement les écarts. Elle a atteint l'objectif de 0,1 %, avec un total de 35 093 biens vérifiés pour 35 096 biens comptabilisés.
Réduction de 40 % du nombre d'affaires d'exploitation et d'agression sexuelles (2008/09 : 53; 2009/10 : 40; 2010/11 : 24)	Réduction de 38 % du nombre d'affaires d'exploitation et d'agression sexuelles (25 en 2010/11 contre 40 en 2009/10)
Achèvement d'études initiales sur l'environnement dans 64 sites	Études initiales sur l'environnement dans 33 sites. Le nombre réduit d'études initiales sur l'environnement et de sites est dû au recrutement tardif du spécialiste en chef des questions d'environnement (en janvier 2011).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Relève des contingents par des compagnies d'autocars commerciaux et acheminement par la route du matériel appartenant aux contingents, du matériel des Nations Unies, du carburant et des matériaux de génie entre Entebbe, Bujumbura et Kigali vers l'est de la République démocratique du Congo et l'intérieur du pays	Oui	Quand les conditions météorologiques et l'état des routes le permettent, la relève des troupes se fait de préférence par la route. L'acheminement des marchandises vers l'est du pays est généralement effectué par la route à partir d'Entebbe seulement.
Application d'un programme plus rigoureux de conduite à l'intention des chauffeurs, complétée par l'organisation de campagnes de sensibilisation des conducteurs et de sécurité routière, un contrôle sévère des rapports de suivi des véhicules, une évaluation des rapports de sécurité sur les accidents ou incidents de la circulation, une imposition stricte de sanctions, notamment des mesures de suspension ou de retrait du permis de conduire pour violation des règles et règlements de la MONUC régissant l'usage des véhicules	Oui	Grâce à des critères de contrôle des permis de conduire plus rigoureux, à l'inclusion d'informations visant à sensibiliser les conducteurs et améliorer la sécurité routière dans les cours d'initiation et sur l'intranet, au contrôle des rapports de suivi des véhicules et de sécurité et à l'amélioration de l'application de sanctions.
Application d'un système de ratios et d'une stratégie de distribution des marchandises selon la méthode du premier entré, premier sorti pour réduire les stocks excédentaires, élaboration de plans d'acquisition reposant sur les taux de consommation effectifs et sur les stocks en possession, et amélioration de la gestion des actifs excédentaires	Oui	Système de ratios de 16 % (dans la marge prescrite)
Mise en place d'un processus de routine pour déceler les lacunes et suivre les opérations de rapprochement sur une base mensuelle	Oui	Grâce à la mise au point de procédures opérationnelles permanentes relatives au rapprochement des écarts d'inventaire, associée

<p>Application dans tous les sites de la Mission de la politique et des directives établies sur l'environnement par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions à l'intention de toutes les missions des Nations Unies sur le terrain</p>	<p>à un rapport mensuel mettant les écarts en évidence, le rapprochement des écarts s'est nettement amélioré, passant de 69 % en janvier 2011 à 89 % à la fin de l'exercice.</p>
<p>Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel, comprenant une formation, un effort de prévention, un dispositif de contrôle et des recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute</p>	<p>Oui Grâce à la publication de plusieurs circulaires relatives à la politique et aux directives établies sur l'environnement par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, à la création du Comité environnemental de la MONUSCO, à la formation aux questions d'environnement dispensée aux membres des contingents et au site Web consacré à l'information sur l'environnement</p> <p>Oui Au moyen de 75 visites d'évaluation aux bureaux locaux et sites militaires; de la fourniture d'une assistance aux victimes conformément à la stratégie approuvée; d'activités de sensibilisation en prévention de l'exploitation et de l'agression sexuelles par la diffusion d'affiches et brochures en quatre langues nationales et en français; d'initiations et autres programmes de formation aux questions relatives à l'exploitation et à l'agression sexuelles; et de mesures préventives, comme l'interdiction d'accès à certains locaux et zones</p>

A. Produits d'appui standard

<i>Produit</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre effectif 2010/11</i>
Déploiement, relève et rapatriement du personnel militaire et de police et administration du personnel civil	Effectif autorisé de 19 815 membres des contingents, 760 observateurs militaires, 391 membres de la Police des Nations Unies, 1 050 membres des unités de police constituées, 64 membres du personnel fourni par des gouvernements et 4 803 membres du personnel civil (y compris ceux occupant des postes de temporaire)	Pour un effectif moyen de 17 221 membres des contingents, 726 observateurs militaires, 342 membres de la Police des Nations Unies, 889 membres des unités de police constituées, 36 membres du personnel fourni par des gouvernements et 4 394 membres du personnel civil (y compris ceux occupant des postes de temporaire)
Contrôle du matériel appartenant aux contingents et des services de soutien logistique autonome	Inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents menées dans 70 unités constituées	Inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents menées dans 68 unités constituées

	280 rapports d'inspection périodique du matériel appartenant aux contingents transmis au Siège à des fins de remboursement	249 rapports d'inspection périodique du matériel appartenant aux contingents Le moindre nombre tient aux arrivées et départs de matériel.
	Tenue de 2 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord	2 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord
Rations	7 615 725 rations journalières (produits frais et rations de combat) distribuées sur 73 sites	6 493 350 rations journalières (produits frais et rations de combat) distribuées sur 68 sites La moindre quantité tient au nombre effectif de membres du personnel déployés pour la Mission et au rapatriement imprévu du contingent de l'aviation indienne.
Approvisionnement en carburant	49,4 millions de litres de carburant d'aviation, 31,1 millions de litres de diesel et 1 million de litres d'essence et de kérosène	57,1 millions de litres de carburant d'aviation, 26,7 millions de litres de diesel et 0,17 million de litres d'essence et de kérosène Les chiffres prévus et effectifs relatifs à la consommation de carburant d'aviation comprennent les activités supplémentaires approuvées pour le processus d'inscription sur les listes électorales. La moindre consommation de diesel tient à l'utilisation accrue de l'électricité de la Société nationale d'électricité dans la plupart des camps, à la fermeture de certains bureaux des contingents et à l'utilisation de panneaux solaires pour alimenter le matériel de transmission à Mbandaka et Gemena. La moindre consommation d'essence et de kérosène tient à l'indisponibilité du kérosène commercial sur les marchés locaux qui a entraîné l'usage de produits de substitution, en attendant que les sous-traitants importent du kérosène.

Entretien des locaux	Entretien de 119 locaux loués sur 28 sites principaux et de 66 locaux fournis à titre gracieux sur 17 sites	Entretien de 115 locaux loués sur 20 sites principaux et de 66 locaux fournis à titre gracieux sur 17 sites
Entretien des groupes électrogènes	1 012 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 505 appartenant aux contingents	932 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et une moyenne de 427 appartenant aux contingents
Entretien des bâtiments préfabriqués	1 616 unités de logement en dur et 505 blocs sanitaires	2 094 unités de logement en dur et 724 blocs sanitaires Le nombre plus élevé d'unités tient à leur utilisation continue dans l'attente de leur comptabilisation en pertes.
Entretien et rénovation des routes	800 km de routes et 55 ponts dans l'est du pays	605 km de routes et 55 ponts
Parc de véhicules	1 579 véhicules légers et 829 véhicules lourds ou spéciaux	1 692 véhicules légers et 707 véhicules lourds ou spéciaux Le nombre plus élevé de véhicules légers tient au transfert de véhicules des stocks stratégiques pour déploiement rapide et le report de la comptabilisation en pertes de certains véhicules jusqu'à la fin des élections. Le moindre nombre de véhicules lourds ou spéciaux tient à la suspension temporaire du projet d'acquisition, dans l'attente que le plan de cession des actifs pour une mission touchant à son terme soit approuvé (Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad).
Flotte aérienne	25 avions et 55 hélicoptères	16 avions et 35 hélicoptères (dont 1 avion et 4 hélicoptères pour le processus d'inscription sur les listes électorales) Le moindre nombre d'appareils tient au retrait de 6 avions et de 3 hélicoptères commerciaux suite aux mesures de réduction des coûts prises en raison de l'analyse en cours de l'efficacité d'utilisation des aéronefs et au retrait de 15 hélicoptères militaires provenant d'un pays fournissant des contingents.

Heures de vol	37 974 heures de vol	32 793 heures de vol Le nombre inférieur aux prévisions tient au déploiement d'un nombre d'appareils inférieur à ce qui avait été prévu au budget.
Installations aéroportuaires	42 aérodromes et 80 héliports dans 11 sites principaux	42 aérodromes et 80 héliports dans 15 sites, dont 4 antennes locales à Aru, Beni, Manono et Dongu
Installations médicales	16 unités médicales de niveau I appartenant à l'ONU, 52 unités médicales de niveau I appartenant à des contingents, 3 hôpitaux de niveau II appartenant à des contingents, 1 hôpital de niveau III appartenant à un contingent, 1 groupe de soins et de premiers secours appartenant à l'ONU, 2 laboratoires appartenant à l'ONU et 1 unité de radiologie appartenant à l'ONU, sur 16 sites	16 unités médicales de niveau I appartenant à l'ONU, 42 unités médicales de niveau I appartenant à des contingents, 3 hôpitaux de niveau II appartenant à des contingents, 1 hôpital de niveau III appartenant à un contingent, 1 groupe de soins et de premiers secours appartenant à l'ONU, 2 laboratoires appartenant à l'ONU et 1 unité de radiologie appartenant à l'ONU, sur 16 sites
Transmissions	1 réseau satellitaire comprenant 3 stations terrestres principales, 92 microterminaux VSAT, 132 centraux téléphoniques et 68 liaisons hertziennes	1 réseau satellitaire comprenant 3 stations terrestres principales, 92 microterminaux VSAT, 90 centraux téléphoniques et 33 liaisons hertziennes, 767 répéteurs-émetteurs à haute fréquence et 153 répéteurs-émetteurs à très haute fréquence Le moindre nombre de liaisons hertziennes tient au fait que l'acquisition prévue de 15 liaisons hertziennes pour optimiser l'ensemble du réseau hertzien a été annulée.
Données et cartes géographiques	11 000 cartes opérationnelles et thématiques, imprimées ou produites sous forme électronique	13 980 cartes opérationnelles et thématiques, imprimées ou produites sous forme électronique Le nombre plus élevé tient au recours accru au Système d'information géographique pour améliorer l'efficacité de la planification, du suivi et de la prise de décision; au début des activités de planification des élections de 2011 en République démocratique du Congo et à la création d'une cellule commune G2-GIS (projet

		pilote) pour utiliser le Système d'information géographique dans les analyses du Bureau du renseignement.
	Production de 40 cartes électroniques consultables en ligne	L'objectif n'a pas été atteint car il a été décidé de restructurer la base de données géographique afin de créer un environnement plus efficace pour la production future de cartes et applications en ligne.
	15 campagnes de levés topographiques utilisant le système GPS et le Système d'information géographique	11 campagnes de levés topographiques utilisant le système GPS et le Système d'information géographique
	40 sessions de formation au système GPS, au Système d'information géographique et à Google Earth, destinées à 500 militaires et policiers	51 sessions de formation au système GPS dispensées à 649 militaires; aucune demande de formation à Google Earth n'a été reçue.
	Collecte, à des fins opérationnelles, de données géospatiales sur 45 000 km ²	Collecte sur 168 531 km ² Le nombre plus élevé tient à la grande surface de collecte permise par la résolution moyenne des images transmises par satellite.
Informatique	372 serveurs, 5 323 ordinateurs de bureau, 1 327 ordinateurs portables ou de poche, 433 imprimantes, 535 expéditeurs numériques sur 73 sites, 69 réseaux locaux et 59 réseaux étendus	55 serveurs, 5 410 ordinateurs de bureau, 1 323 ordinateurs portables ou de poche, sur 51 sites, 51 réseaux locaux et 51 réseaux étendus Le moindre nombre de serveurs tient à la virtualisation des centres de données de la Mission. L'absence de chiffres concernant les imprimantes et expéditeurs numériques tient au fait que ces appareils ont été reclassés comme biens non durables (d'une valeur inférieure à \$500).

B. Produits propres à la Mission, non standard ou spécialisés

<i>Produit</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre effectif 2010/11</i>
Exploitation et entretien d'installations de purification de l'eau	Appartenant à l'ONU : 40 installations sur 17 sites, 9 usines d'embouteillage sur 6 sites principaux et 4 conteneurs- citernes de stockage d'eau équipés de dispositifs de chloration sur 4 sites principaux; appartenant aux contingents : 88 installations de purification de l'eau	Appartenant à l'ONU : 35 installations de purification de l'eau sur 19 sites, 8 usines d'embouteillage sur 6 sites, 6 conteneurs-citernes de stockage d'eau équipés de dispositifs de chloration sur 6 sites principaux; appartenant aux contingents : 123 installations de purification de l'eau Le moindre nombre d'installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU tient au fait que les installations sont considérées comme des ensembles et non comme des composants individuels. Le nombre supérieur d'installations de purification de l'eau appartenant aux contingents tient au fait que les installations de rechange ont été reçues avant que les contingents ne retirent les installations hors service.
Flotte navale	3 barges avec pousseurs et 3 vedettes militaires	3 barges avec pousseurs et 2 vedettes militaires En outre : 9 embarcations gonflables appartenant aux contingents
Construction de clôtures autour d'aéroports	3 aéroports sur 3 sites	Néant La Mission n'a construit aucune clôture autour d'aéroports parce qu'elle a soutenu en priorité les déménagements imprévus à Goma et Kisangani.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	47 742,3	48 408,5	(666,2)	(1,4)
Contingents	438 040,3	424 174,8	13 865,5	3,2
Police des Nations Unies	20 795,0	22 369,5	(1 574,5)	(7,6)
Unités de police constituées	27 043,2	22 162,7	4 880,5	18,0
Total partiel	533 620,8	517 115,5	16 505,3	3,1
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	179 324,5	173 127,5	6 197,0	3,5
Personnel recruté sur le plan national	64 742,6	69 701,1	(4 958,5)	(7,7)
Volontaires des Nations Unies	26 409,6	30 151,4	(3 741,8)	(14,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	8 227,4	7 264,9	962,5	11,7
Total partiel	278 704,1	280 244,9	(1 540,8)	(0,6)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	3 393,3	2 066,5	1 326,8	39,1
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	189,8	150,1	39,7	20,9
Voyages	9 543,4	10 734,6	(1 191,2)	(12,5)
Installations et infrastructures	124 474,1	123 482,6	991,5	0,8
Transports terrestres	38 585,2	33 706,2	4 879,0	12,6
Transports aériens	271 425,9	286 171,2	(14 745,3)	(5,4)
Transports maritimes ou fluviaux	1 797,6	1 850,0	(52,4)	(2,9)
Communications	39 997,0	38 535,9	1 461,1	3,7
Informatique	13 815,5	13 993,7	(178,2)	(1,3)
Santé	16 033,0	17 327,8	(1 294,8)	(8,1)
Matériel spécial	8 127,9	4 882,5	3 245,4	39,9
Fournitures, services et matériel divers	23 792,4	24 365,6	(573,2)	(2,4)
Projets à effet rapide	1 500,0	1 499,8	0,2	–
Total partiel	552 675,1	558 766,5	(6 091,4)	(1,1)
Total brut	1 365 000,0	1 356 126,9	8 873,1	0,7
Recettes provenant des contributions du personnel	30 574,0	28 986,1	1 587,9	5,2
Total net	1 334 426,0	1 327 140,8	7 285,2	0,5

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^b	4 000,0	2 666,7	1 333,3	33,3
Total	1 369 000,0	1 358 793,6	10 206,4	0,7

^a Le signe « - » représente un montant nul ou un pourcentage inférieur à 0,1 %.

^b Contribution de 2 666 700 dollars de la Fondation Hironnelle, couvrant des dépenses au titre des voyages, des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et de fournitures et services divers, à l'appui des services de radiodiffusion de la MONUSCO.

B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses
Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	51,4
Personnel recruté sur le plan national	38,4
Volontaire des Nations Unies	-
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-
Total partiel	89,8
Dépenses opérationnelles	
Consultants	-
Voyages	10,7
Installations et infrastructures	25,5
Transports terrestres	19,6
Transports aériens	-
Communications	2,6
Informatique	9,5
Santé	1,6
Matériel spécial	-
Fournitures, services et matériel divers	8,4
Total partiel	77,9
Total brut	167,7
Recettes provenant des contributions du personnel	7,0
Total net	160,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-
Total	167,7

35. Le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) a été créé par la résolution 64/269 de l'Assemblée générale, avec effet au 1^{er} juillet 2010. Il a été décidé que le personnel et les ressources financières du Centre pour l'exercice 2010/11 proviendraient principalement de la réaffectation des ressources allouées aux entités qu'il dessert (MONUSCO, MINUS, MINUAD, Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, Bureau des Nations Unies au Burundi et Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine). La charge financière supportée par chaque entité a été calculée en proportion du montant total brut approuvé du budget de chacune d'entre elles pour l'exercice 2010/11 par rapport au montant total cumulé des budgets de toutes les entités.

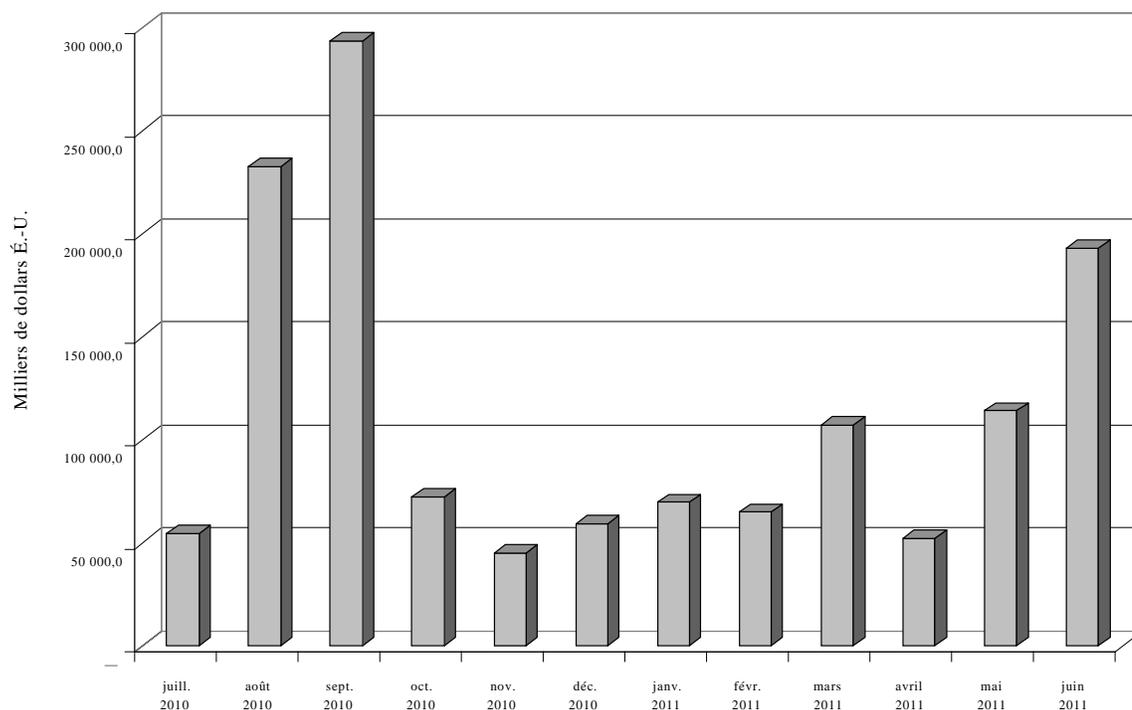
C. Récapitulatif des réaffectations des ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Réaffectations		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	533 620,8	(13 435,0)	520 185,8
II. Personnel civil	278 704,1	2 675,0	281 379,1
III. Dépenses opérationnelles	552 675,1	10 760,0	563 435,1
Total	1 365 000,0	–	1 365 000,0
Pourcentage de réaffectations			1,0

36. La réaffectation des ressources s'explique principalement par le fait, d'une part, que les dépenses au titre du personnel civil ont été supérieures aux prévisions, le nombre moyen de postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national occupés ayant été plus élevé que prévu, et, d'autre part, que les dépenses opérationnelles ont elles aussi été supérieures aux prévisions, en raison de l'augmentation du prix du diesel et du carburant aviation et de la mise en route de contrats clefs en main de fourniture de carburant. Le dépassement de crédits a été compensé par des économies réalisées au titre du personnel militaire, le coût des rations ayant baissé suite à la modification du barème des rations de l'ONU au profit d'un système basé sur l'apport calorique (qui a réduit le coût maximum des rations par jour), et au titre du matériel majeur, le taux d'immobilisation ayant été plus élevé que prévu et la quantité de matériel déployé inférieure aux prévisions.

D. Évolution des dépenses mensuelles



37. Le niveau plus élevé des dépenses en août et septembre 2010 s'explique principalement par des dépenses opérationnelles supérieures aux prévisions et le remboursement des dépenses afférentes aux contingents et aux unités de police constituées, au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome fourni aux contingents et aux unités de police constituées. Le chiffre atteint en juin 2011 s'explique par le remboursement des dépenses afférentes aux contingents et aux unités de police constituées, au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome fourni aux contingents et aux unités de police constituées.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	3 792,9
Recettes diverses ou accessoires	1 935,5
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(49,1)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	20 209,3
Total	25 888,6

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	72 300,1
Unités de police constituées	3 727,2
Total partiel	76 027,3
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	39 122,8
Communications	17 614,9
Santé	14 634,4
Matériel spécial	4 882,5
Total partiel	76 254,6
Total	152 281,9

<i>Coefficients de majoration approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	1,0-3,5		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur réelle</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	12 790,6
Total	12 790,6

^a Correspond à la valeur estimative de terrains d'aviation et de terminaux dans 10 sites, de bâtiments à usage de logements et de bureaux pour les contingents dans 12 sites, de terrains nus pour l'hébergement des contingents dans 7 sites et d'un complexe à usage de bureaux.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(666,2)	(1,4 %)

38. Le dépassement de crédits s'explique par le déploiement d'un nombre moyen d'observateurs militaires supérieur aux prévisions (726 au lieu de 707), ce qui a entraîné des dépenses plus élevées que prévu au titre des indemnités de subsistance (missions). Ce dépassement est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des voyages pour la relève des contingents, étant donné que le coût moyen d'un aller simple en avion s'est établi à 2 452 dollars au lieu des 2 630 dollars inscrits au budget.

	<i>Écart</i>	
Contingents	13 865,5	3,2 %

39. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par : a) le fait que le coût moyen des rations par personne et par jour a été inférieur aux prévisions – 5,61 dollars pour Kinshasa et 5,09 dollars pour Entebbe, au lieu de 7,70 dollars et 6,83 dollars, respectivement, selon les modalités du contrat de fourniture de rations; b) des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages pour la relève des contingents depuis l'Asie, grâce au système des lettres d'attribution; et c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du remboursement aux taux standard du matériel majeur aux pays fournisseurs de contingents, le taux d'immobilisation ayant dépassé les prévisions et la quantité de matériel déployé ayant été moins élevée que prévu. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des frais de transport supérieurs aux prévisions en raison du déploiement non prévu de matériel appartenant aux contingents provenant de deux pays fournisseurs de contingents et du rapatriement du matériel des contingents dont le retrait avait été demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1925 (2010).

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(1 574,5)	(7,6 %)

40. Le dépassement enregistré s'explique essentiellement par le fait que le nombre moyen de policiers déployés a été supérieur aux effectifs prévus au budget (342 contre 325), ce qui s'est traduit par une augmentation des dépenses au titre des indemnités de subsistance (missions) et des voyages nécessités par la relève des contingents.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	4 880,5	18,0 %

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

41. L'existence d'un solde inutilisé est essentiellement imputable au fait que le nombre moyen de membres d'unités de police constituées a été inférieur aux effectifs prévus au budget (889 contre 1 050), ce qui s'est traduit par une économie au titre du remboursement des pays fournisseurs d'unités de police constituées et des voyages nécessités par la relève. Cette sous-utilisation des crédits s'explique en outre par le fait que le coût des rations par personne et par jour a été inférieur aux prévisions – 5,61 dollars pour Kinshasa et 5,09 dollars pour Entebbe, au lieu de 7,70 dollars et 6,83 dollars, respectivement, selon les modalités du contrat –, et que les dépenses au titre de la relève de deux unités par vol affrété ont été moins élevées que prévu. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par les dépenses de fret occasionnées par le déploiement du matériel fourni par un pays fournisseur d'unités de police constituées.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	6 197,0	3,5 %

42. L'existence d'un solde inutilisé est imputable à : a) un taux de vacance moyen supérieur aux prévisions (21 % contre 18 %), qui s'est traduit par une économie au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international; et b) la suspension du versement de la prime de risque dans le Kasai oriental et dans le centre et le sud du Katanga. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des indemnités de subsistance (missions) versées à 16 agents du Service mobile en moyenne.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(4 958,5)	(7,7 %)

43. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par le fait que le taux de vacance des agents des services généraux recrutés sur le plan national a été inférieur aux prévisions (3 % contre 10 %), ce qui a entraîné des dépenses plus élevées que prévu au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national. Il tient également au fait que les dépenses au titre des traitements du personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national ont été comptabilisées par erreur à cette rubrique. Le dépassement de crédits est en partie compensé par le fait que le taux de vacance du personnel recruté sur le plan national a été supérieur aux prévisions (28 % contre 20 %).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(3 741,8)	(14,2 %)

44. Le dépassement de crédits enregistré s'explique par : a) un taux de vacance moyen moins élevé que prévu (4 % contre 10 %); b) l'augmentation de l'indemnité de poste et de l'indemnité d'hébergement à compter du 1^{er} juillet 2010; et c) les dépenses engagées au titre du versement d'indemnités journalières de subsistance au taux applicable les 30 premiers jours suite à la réaffectation de 114 Volontaires des Nations Unies à l'intérieur de la zone de la Mission, qui n'avaient pas été inscrites au budget de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	962,5	11,7 %

45. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que : a) les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international ont été moins élevées que prévu, du fait d'un taux de vacance supérieur aux prévisions (19 % au lieu de 18 %) et de retards enregistrés dans le recrutement, approuvé en décembre 2010, de 10 agents supplémentaires en vue d'appuyer le processus d'inscription des électeurs; et b) les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national ont été inférieures aux prévisions, en raison de retards enregistrés dans le recrutement de huit agents et du fait que les traitements du personnel temporaire recruté sur le plan national et les dépenses associées ont été comptabilisées par erreur à la rubrique Personnel recruté sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	1 326,8	39,1 %

46. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que l'effectif moyen déployé a été inférieur aux prévisions (36 agents contre 77), l'effectif prévu comprenant 25 agents fournis par des gouvernements supplémentaires (experts de la justice militaire) dont le recrutement a été approuvé à compter de janvier 2011, et que le déploiement du reste de l'effectif a enregistré des retards. En outre, l'écart enregistré s'explique par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages nécessités par la relève, l'effectif moyen déployé ayant été inférieur aux prévisions et la période de service de certains agents ayant été prolongée.

	<i>Écart</i>	
Consultants	39,7	20,9 %

47. L'existence d'un solde inutilisé s'explique par le fait que les cours de formation sur la gestion des installations qu'il était prévu de dispenser ne l'ont pas été, en raison des difficultés rencontrées pour trouver des formateurs qualifiés.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(1 191,2)	(12,5 %)

48. Le dépassement de crédits enregistré s'explique par des dépenses supérieures aux prévisions au titre des voyages à des fins autres que la formation (à l'intérieur de la zone de la Mission), pour l'appui aux élections et le transport terrestre de marchandises depuis la plate-forme logistique d'Entebbe (Ouganda), où est acheminé l'essentiel du matériel et des fournitures de la Mission. Ce dépassement est partiellement compensé par le fait que les dépenses au titre des voyages aux fins de formation ont été moins élevées que prévu, seuls les programmes essentiels ayant été assurés et les formations ayant été dispensées à Entebbe, ce qui a occasionné des frais de déplacement moins importants.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	991,5	0,8 %

49. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre : a) du remboursement du soutien logistique autonome aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées, l'effectif militaire et de police déployé ayant été moins important que prévu et certains contingents ne répondant pas aux conditions requises pour ce type de remboursement; et b) de l'acquisition d'installations préfabriquées, la Mission ayant reçu des installations préfabriquées et des conteneurs de transport maritime en provenance de la MINURCAT. La sous-utilisation des crédits est partiellement contrebalancée par un dépassement de crédits au titre : a) des services d'entretien, du fait de l'augmentation des salaires des journaliers qualifiés et non qualifiés dans le cadre de l'abandon progressif de cette formule; b) des services de sécurité, du fait de la hausse rétroactive du montant remboursable pour les services de sécurité à domicile, qui a été porté de 600 à 1 000 dollars à compter de novembre 2009, et de l'augmentation du coût mensuel des gardes locaux mis à disposition par des sous-traitants, lequel diffère selon le site/secteur; c) de l'achat de groupes électrogènes, en raison du remplacement non prévu de 18 groupes électrogènes de forte puissance, le contrat-cadre n'ayant pas été conclu au moment de l'élaboration du budget de l'exercice 2010/11; et du règlement de frais de transport dus au titre de l'exercice précédent; d) des services d'aménagement et de rénovation nécessaires à la réfection et à l'agrandissement de la plate-forme logistique de la Mission à Entebbe; e) de dépenses non renouvelables au profit de sous-traitants (contrats clefs en main d'approvisionnement en carburant), qui n'étaient pas inscrites au budget; f) de l'achat de matériel de purification de l'eau, un effort supplémentaire ayant été demandé en vue de répondre aux normes environnementales, et de l'acquisition de pompes solaires; et g) de la location de locaux, le loyer des locaux de la Mission ayant augmenté.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	4 879,0	12,6 %

50. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le montant des dépenses au titre de l'achat de véhicules a été inférieur aux prévisions, en raison du transfert de 327 véhicules et de matériel d'atelier connexe de missions en cours de liquidation (MINURCAT et BINUB). La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement de crédits au titre des frais de mise en route des contrats clefs en main d'approvisionnement en carburant, qui n'étaient pas inscrits au budget.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	(14 745,3)	(5,4 %)

51. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'augmentation des prix du marché pour la location d'hélicoptères commerciaux, et la location de deux hélicoptères commerciaux de type MI-8 MTV de façon à compenser le retrait de plusieurs hélicoptères militaires; et b) le prix du carburant aviation qui a été

supérieur aux prévisions (1,04 dollar par litre contre 0,89), ainsi que les frais de mise en route liés aux contrats clefs en main d'approvisionnement en carburant, pour lesquels aucun crédit n'avait été inscrit au budget. Le dépassement est partiellement compensé par la sous-utilisation de certains crédits, compte tenu : a) de la résiliation des contrats de location de six appareils, suite à un examen complet de la structure de la flotte visant à revoir les priorités dans l'affectation des ressources de façon à répondre aux exigences plus strictes applicables aux hélicoptères commerciaux de type MI-8 MTV; et b) du fait que la Mission a fait usage de ses capacités internes au lieu de passer les marchés prévus au titre des services d'entretien des appareils dans les zones aériennes de la République démocratique du Congo, et du fait qu'elle a conclu un accord avec l'autorité de l'aviation locale pour la certification de tous les projets au moment de leur achèvement plutôt que de faire appel aux services de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

	<i>Écart</i>	
Communications	1 461,1	3,7 %

52. L'existence d'un solde inutilisé est essentiellement imputable à des dépenses inférieures aux prévisions : a) au titre du remboursement du soutien logistique autonome aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées, l'effectif militaire et de police déployé ayant été moins élevé que prévu; b) du fait de la rationalisation des liaisons par satellite suite à la liquidation de la MINURCAT et au transfert des services Internet de la Mission à INTELSAT; et c) du fait de la non-utilisation des crédits ouverts au titre du coût des fréquences destinées à la télévision numérique par satellite aux fins de la diffusion de Radio Okapi, et parce que les entreprises locales et internationales compétentes implantées en République démocratique du Congo n'ont pas pu réaliser le sondage d'opinion prévu dans 10 provinces du pays.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(178,2)	(1,3 %)

53. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des prestations accordées au personnel d'appui, en raison de la modification du contrat-cadre pour la prestation de services d'appui.

	<i>Écart</i>	
Santé	(1 294,8)	(8,1 %)

54. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable : a) au règlement de sommes dues au titre d'exercices précédents pour des services médicaux fournis par un hôpital militaire à Pretoria (Afrique du Sud); b) au règlement de sommes dues pour des services médicaux fournis par des centres médicaux de niveaux II et III dans la zone de la Mission; et c) au remboursement du soutien logistique autonome aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées. Le dépassement est en partie compensé par des économies réalisées sur les fournitures médicales, les stocks de l'exercice précédent n'ayant pas été épuisés.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	3 245,4	39,9 %

55. L'existence d'un solde inutilisé est essentiellement imputable à des dépenses inférieures aux prévisions au titre du remboursement du soutien logistique autonome aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées, le déploiement de l'effectif militaire et de police ayant enregistré des retards.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(573,2)	(2,4 %)

56. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) des frais de transport et dépenses connexes supérieurs aux prévisions, du fait du recours à des sociétés de transport privées pour le transport des contingents et du matériel à l'intérieur de la zone de la Mission et pour le transfert d'installations préfabriquées, de véhicules et d'autres types de matériel provenant de la MINURCAT; et b) des pertes de change liées aux fluctuations monétaires entre le dollar des États-Unis et les autres devises. Le dépassement a été en partie compensé par des économies réalisées sur : a) les rations destinées aux contingents des FARDC, du fait que le nombre de soldats bénéficiaires a été moins élevé que prévu (10 763 au lieu de 13 325) et que des rations de combat (repas prêts à consommer) ont été fournies; et b) les uniformes, drapeaux et autocollants, du fait que les effectifs militaires et de police déployés ont été moins importants que prévu et que la Mission disposait de stocks d'accessoires d'uniforme.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

57. En ce qui concerne le financement de la MONUSCO, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, soit 8 873 100 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2011, qui se montent à 25 888 600 dollars et proviennent des intérêts créditeurs (3 792 900 dollars), des recettes diverses ou accessoires (1 935 500 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (20 209 300 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (49 100 dollars).

VI. Récapitulatif de la suite donnée aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/275

(A/64/660/Add.8)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité consultatif compte bien trouver dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2010/11 une analyse des effets du nouveau régime des engagements (par. 29).</p>	<p>Le taux de vacance de postes est resté élevé en raison du départ imprévu de membres du personnel pour cause de réaffectations, démissions et non-renouvellement de contrats. En outre, les efforts intensifs réalisés au niveau du Secrétariat et de la Mission pour déterminer les postes à supprimer ou à nationaliser afin de financer ou d'absorber les surcoûts engendrés par l'harmonisation des conditions d'emploi se sont répercutés sur l'exercice 2010/11, entraînant un gel du recrutement de plusieurs mois jusqu'à la clôture de l'exercice.</p>
<p>Étant donné les coûts élevés afférents à [l'introduction de] ces nouvelles dispositions [clefs en main] et dans la mesure où elles s'écartent notablement de la pratique antérieure, leur exécution devrait être suivie de près et un bilan d'actualisation, comportant une description de tous gains d'efficacité, devrait être présenté dans le rapport sur l'exécution du budget de la MONUC pour l'exercice 2010/11 (par. 70).</p>	<p>L'état d'avancement des différents contrats clefs en main pour l'approvisionnement en carburant de la MONUSCO, passés par la Mission avec 4 fournisseurs ayant réussi l'appel d'offres se présente comme suit : a) le signataire du contrat Engen Burundi pour Bujumbura était prêt à fournir les services demandés dès la fin de la période considérée dans le rapport; b) le signataire du contrat TRISTAR LLC, qui couvre l'ouest de la République démocratique du Congo, est opérationnel dans toutes les régions concernées par le contrat, à l'exception de l'aéroport de Ndjili à Kinshasa, où la construction de l'installation de stockage pour les réserves de carburant n'a pas encore été approuvée par le Gouvernement; c) le contrat d'approvisionnement en carburant PDL TOLL a pris effet le 5 janvier 2011. PDL, qui a débuté ses activités de transition en mars 2011 et a finalisé la construction de ses installations de stockage en novembre, est désormais entièrement opérationnel. Enfin, d) le contrat TOTAL Ouganda d'approvisionnement en carburant pour l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda, n'a pas encore été signé, la Direction de l'aéronautique civile n'ayant pas finalisé le plan-cadre pour l'aéroport. Le contrat local</p>

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité souligne à cet égard [stratégie de gestion des rations] que les indicateurs clefs utilisés pour mesurer le degré d'exécution des contrats par le fournisseur doivent inclure la qualité des aliments fournis et leur acheminement dans les délais (par. 75).</p>	<p>existant a donc été prolongé de 12 mois, jusqu'au 31 juillet 2012.</p> <p>Si le contrat ne prévoit pas d'indicateurs clefs en termes de qualité des aliments fournis, la Mission a néanmoins mis en place un programme de contrôle qualité surveillant étroitement les dispositifs mis en place par le prestataire à cet égard ainsi que la disponibilité des aliments au cours du cycle de consommation.</p>

(A/65/743/Add.8)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité se félicite que la Mission ait pris l'initiative de mettre en œuvre des mesures de réduction des dépenses et espère que le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2010/11 rendra compte du résultat obtenu (par. 16).</p>	<p>Le 31 décembre 2010, 55 % du budget approuvé, qui s'élevait à 1 365 milliard de dollars, avait été dépensé. La Mission prévoyait un dépassement global de 33,7 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010/11. Afin de limiter les risques de dépassement du budget approuvé, les responsables de la Mission ont mis en place des mesures d'austérité et ont ainsi remis à disposition 5 avions, renforcé les contrôles sur l'utilisation du carburant, annulé l'achat de certains véhicules et de matériels informatiques et de télécommunications, et reporté les formations et déplacements qui n'étaient pas indispensables.</p>
<p>Le Comité consultatif attend avec intérêt de pouvoir prendre connaissance de ces informations [actualisées sur le suivi des contrats clefs en main pour l'approvisionnement en carburant] et compte que, comme il l'avait précédemment demandé, le rapport sur l'exécution du budget fournira également des indications sur les incidences budgétaires des nouveaux arrangements contractuels (voir A/64/660/Add.8, par. 70) (par. 54).</p>	<p>Les dépenses totales liées aux contrats clefs en main de la Mission pour l'exercice 2010/11 s'élèvent à 62,4 millions de dollars, et incluent les dépenses non renouvelables (31,6 millions), les dépenses de fonctionnement et d'entretien (6,9 millions) ainsi que l'approvisionnement en carburant, qui comprend les réserves et la consommation (23,9 millions).</p>
<p>Le Comité consultatif note avec satisfaction que la Mission continue de participer à la lutte antimines, en particulier aux activités de formation au danger des mines; il compte trouver des renseignements sur les résultats obtenus dans le rapport sur l'exécution du budget (par. 62).</p>	<p>Le programme de sensibilisation au danger des mines est essentiel pour la lutte antimines, notamment pour réduire le nombre de victimes. Le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies organise des séances de formation au danger des mines avec des organisations non gouvernementales internationales impliquées dans la sensibilisation</p>

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité prend note avec satisfaction des mesures déjà prises et de celles envisagées par la Mission pour mettre fin au recours à des employés occasionnels rémunérés à la journée. Il espère que la deuxième phase du plan sera menée à bien dans les meilleurs délais et compte trouver des informations sur les résultats obtenus et les frais effectivement engagés dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2010/11 (par. 65).</p>	<p>des populations vivant dans les zones potentiellement contaminées par des mines. Ces organisations soumettent leurs rapports d'activité au Centre tous les mois. Au cours de l'exercice 2010/11, le Centre de coordination a dirigé 6 619 séances de sensibilisation auxquelles ont participé 690 376 personnes. D'autres formations ont été organisées à l'intention des Forces armées de la République démocratique du Congo, de la Police nationale congolaise et de plusieurs organismes des Nations Unies. Un atelier destiné aux formateurs a aussi été tenu.</p> <p>En janvier 2011, la MONUSCO a supprimé 3 076 postes d'employé occasionnels rémunérés à la journée et les a transformés en postes de vacataire pour une période de 4 mois, de février à mai 2011. Début juin 2011, la Mission a ramené le nombre d'employés occasionnels à 2 262.</p> <p>Il convient de souligner que 260 vacataires supplémentaires ont été recrutés en octobre 2011 (exercice 2011/12) pour appuyer le processus électoral, leur nombre total au 31 octobre 2011 s'élevant donc à 2 522.</p> <p>La Mission a toujours des appels d'offres en cours et prend des dispositions pour externaliser certains services comme le nettoyage et l'entretien, la lutte contre les nuisibles, les services de portage, l'entretien et l'aménagement des périmètres à Kinshasa, Kisangani, Goma et Bunia, pour réduire davantage le recours à des vacataires.</p>